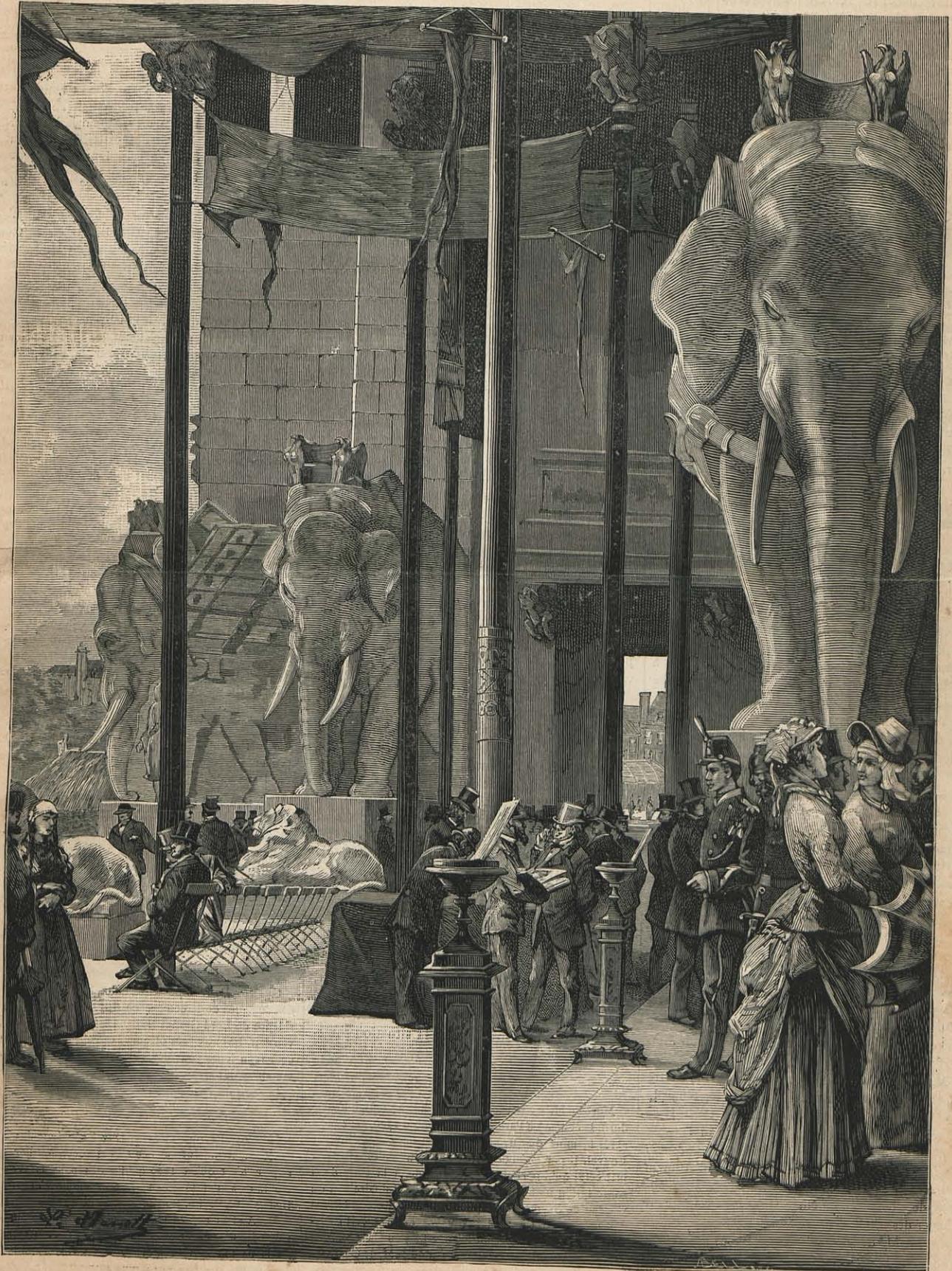


L'ILLUSTRATION

LE NUMÉRO : 75 CENTIMES

JOURNAL UNIVERSEL

SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE



L'EXPOSITION INTERNATIONALE D'AMSTERDAM
L'ENTRÉE PRINCIPALE

HISTOIRE DE LA SEMAINE

Il n'est pas probable que la mort de M. le comte de Chambord change quoi que ce soit à l'état actuel des choses, et cependant il est impossible de ne point reconnaître que c'est un gros événement.

La date du 24 août 1883 marquera dans l'histoire la fin d'une époque. Avec M. le comte de Chambord ce n'est pas seulement un prétendant qui disparaît ni même un parti, c'est une institution, c'est un principe. La monarchie de droit divin, héréditaire et absolue, la monarchie de Louis XIV était tout entière attachée à la personne du « roy Henri V. »

Je n'ai en aucune façon l'intention — et ce ne serait point ici la place — de faire une oraison funèbre ou même une bibliographie de M. le comte de Chambord. Uniquement préoccupé des « événements » politiques, c'est-à-dire des faits et des conséquences qu'ils peuvent avoir, c'est uniquement au point de vue des conséquences probables et des résultats à prévoir que j'entends me placer.

Pour déduire exactement ces conséquences, il faut préciser exactement le passé :

M. le comte de Chambord, depuis bientôt treize ans, a tenu sa place — et une place beaucoup plus large qu'on ne le croirait peut-être — dans les agitations politiques de notre pays. Du 5 août au 27 octobre 1873, on a pu croire qu'il rentrerait en France, comme il le disait, « en roy légitime » et qu'une troisième restauration — accompagnée d'une guerre civile formidable — allait se produire.

Jamais, cependant, jamais, entendez-le bien ! jamais la restauration de la monarchie légitime avec le comte de Chambord n'a été près de se réaliser. On a dit, on dit encore dans tous les journaux que le sort de la couronne a tenu à l'acceptation ou au refus du drapeau tricolore ; on a fait à M. Chesnelong une querelle sur la façon dont il a rendu la parole de M. le comte de Chambord à ce sujet ; on discute encore à cette heure sur les circonstances des négociations qui aboutirent à l'échec des espérances royalistes ; mais la vérité vraie, personne encore, officiellement, du moins, ne l'a dite.

Lorsqu'au 24 mai 1873 le parti monarchique prit le pouvoir et le mit aux mains du maréchal de Mac-Mahon — c'est-à-dire de M. de Broglie — lorsque, au 5 août 1873, sur le conseil de M. le duc de Broglie et contre l'avis du plus grand nombre de ses amis, M. le comte de Paris alla faire sa soumission à Frohsdorf, personne parmi les véritables meneurs de l'affaire ne songeait à restaurer la monarchie de droit divin, ou même simplement la monarchie légitime, avec la branche aînée des Bourbons.

Certes, on l'a laissé croire aux légitimistes qui, sans cela, n'eussent point donné leur concours. Dans le gouvernement même on leur avait fait une place ; et, d'autre part, la soumission officielle des princes d'Orléans au chef de la « maison de France », donnait aux partisans de la branche aînée le droit de compter sur la restauration d'Henri V.

Mais, dans la coalition monarchique le centre droit, c'est-à-dire l'état-major orléaniste, tenait le pouvoir, dirigeait tout, disposait de tout. Il se sentait si bien le maître que dès le 23 mai — la veille du coup de partie — dans le fameux *comité des neuf*, la candidature de M. le duc d'Anmale obtint QUATRE voix contre cinq données au maréchal de Mac-Mahon. Nous pourrions au besoin donner des noms à ces voix.

Ce fut M. de Broglie, croyons-nous, qui, précisément à cause de ses desseins orléanistes, préféra le maréchal de Mac-Mahon. Et, en effet, choisir le

duc d'Anmale, c'eût été afficher des prétentions orléanistes qui eussent rompu toute alliance avec les partisans de la branche aînée que rassurait au contraire le choix du maréchal de Mac-Mahon.

Les orléanistes, à ce moment, calculaient et spéculaient sur deux choses : l'inébranlable fidélité du comte de Chambord à ses principes ; l'impossibilité absolue de faire accepter par le pays la monarchie du drapeau blanc.

Leur plan était, une fois le comte de Paris reconnu comme héritier de la royauté, d'obtenir l'abdication du comte de Chambord. On espérait que, d'une part, le roi refuserait de renoncer au drapeau blanc ; que, d'autre part, il reculerait devant la guerre civile ; et tout le plan de campagne aboutissait à la restauration de la monarchie constitutionnelle avec le comte de Paris. On se flattait même qu'après avoir vu de près la guerre civile, le pays considérerait le rétablissement de la monarchie parlementaire comme une solution inespérée et recevrait les d'Orléans comme des libérateurs.

En somme, c'était « un 1830 moral qu'on essayait de faire « par persuasion ».

Le coup manqua non pas seulement par la fermeté, mais aussi par la clairvoyance du roi. La lettre du 27 octobre fut un véritable coup de canon tiré par la royauté légitime sur la royauté d'usurpation.

Le coup porta juste ; et même il eut des conséquences que M. de Broglie n'avait pas prévues : dans la nomination des sénateurs inamovibles, les légitimistes purs, ceux qui recevaient directement les confidences et les ordres du roi, s'entendirent avec les républicains. Et M. le marquis de Franck, répondant aux premières ouvertures qui lui furent faites de la part des républicains, formula ainsi sa pensée : « Votre parti et le mien peuvent « s'entendre parce qu'ils reposent l'un et l'autre « sur un principe... et aussi parce que ce sont les « deux seuls partis honnêtes de l'Assemblée. »

Voilà comment M. le comte de Chambord répondit aux manœuvres de M. de Broglie en sauvant la République.

Voilà le passé. Quel est le présent ?

Déjà nous pouvons le discerner : les légitimistes purs portent le deuil de la royauté. L'*Univers* écarte dédaigneusement la branche cadette ; l'*Union* essaie de l'enfermer dans le principe du droit divin. Mais les journaux qui portent le plus spécialement la pensée orléaniste, tout en revendiquant pour M. le comte de Paris la succession du « roi Henri V », ne proclament que « le roi Louis-Philippe II » ; ce qui est significatif et contient virtuellement la répudiation du droit divin.

Nous allons donc voir se constituer dans le parlement le parti de la monarchie constitutionnelle libérale. Ce parti sans doute existait déjà, mais il se cachait soigneusement sous des dénominations plus ou moins transparentes. Il compte à peu près 120 membres dans la Chambre, et, dans le Sénat, à certains moments, il est l'appoint qui dispose de la majorité.

Cela modifiera sensiblement la situation parlementaire.

Mort de M. le comte de Chambord, le 24 août, à Frohsdorf. Il était né à Paris le 29 septembre 1820, sept mois après la mort du duc de Berry, son père, assassiné par Louvel. Il porta d'abord le titre de duc de Bordeaux et prit celui qu'il porta le reste de sa vie, à la suite de la souscription nationale qui eut lieu pour lui faire don du château de Chambord. Il quitta la France avec sa famille en 1830. De 1831 à 1843 il voyagea, et dans cette dernière année, étant à Londres, il y fit pour la première fois acte de prétendant en présence de MM. de Chateaubriand, Berryer, de Larocq et autres personnages du

parti légitimiste qui, à leur retour en France, furent flétris dans l'adresse au roi de 1844. En 1847, il épousa la fille aînée du duc de Modène et se fixa à Frohsdorf. On sait qu'en 1873 il fut sur le point de remonter sur le trône. MM. Chesnelong et Charles Brun s'étaient rendus auprès de lui pour lui soumettre le programme arrêté par la Commission des députés royalistes à l'Assemblée nationale. Tout semblait convenu. Mais la question du drapeau fit tout avorter. C'est du moins l'opinion générale.

ÉLECTIONS. — Législative. Deuxième circonscription de Nancy : M. Noblot. Elu. Il s'agissait de remplacer M. Barlet, nommé sénateur. — Municipale. Quartier de Rochechouart, à Paris : candidats, MM. Strauss et Vazelle. Ballottage. Il s'agissait du remplacement de M. Dubois, décédé.

DÉCRETS. — M. le général de division Roussel de Courcy est nommé au commandement du 10^e corps d'armée, à Rennes, en remplacement de M. le général Davout, duc d'Auerstadt, arrivé au terme de son commandement.

AFFAIRES DU TONKIN. — Bombardement et prise des forts de Hué par l'amiral Courbet, les 18, 19 et 20 août. Suspension d'armes demandée par le gouvernement annamite et accordée par l'amiral. Le plénipotentiaire français, M. Harmand, part pour Hué le 22, afin de traiter de la paix.

MADAGASCAR. — Une dépêche privée reçue à Londres annonce que la reine Ranavalona II est morte à Tananarive le 13 juillet. On avait déjà fait courir le même bruit il y a deux mois ; cette fois la nouvelle paraît plus authentique. Ranavalona régnait depuis 1868 ; elle avait succédé à sa cousine Rosaherina, élevée au trône par les assassins de son mari. Quoique le royaume hova ressemble très peu à une monarchie constitutionnelle, on pouvait dire de la reine qui vient de mourir qu'elle régnait sans gouverner. Le pouvoir souverain était exercé par le premier ministre, avec lequel seul les consuls étrangers, et surtout le nôtre, M. Budaï, avaient affaire. L'événement qui rend vacante la dignité royale restera donc vraisemblablement sans grande influence sur la solution de notre conflit avec les Hovas. Il peut néanmoins offrir un prétexte honnête pour la reprise des négociations.

ALLEMAGNE. — Le conseil fédéral et le Parlement allemand sont convoqués extraordinairement, le premier pour le 27 août, le second pour le 29.

Adoption à l'unanimité par le Conseil fédéral de l'empire d'Allemagne du traité de commerce qui avait été conclu entre l'Allemagne et l'Espagne ; le gouvernement de Berlin est autorisé à le mettre provisoirement en vigueur. On sait que le chancelier n'avait pas attendu l'autorisation du Conseil fédéral pour mettre à exécution le traité hispano-allemand, et que ce sont les scrupules constitutionnels soulevés à propos de cette affaire qui ont servi de prétexte à la convocation inattendue du Reichstag.

GRANDE-BRETAGNE. — Réunion à Londres, le 21 août, des délégués de la conférence danubienne, sous la présidence de Lord Granville, dans le but de ratifier la convention. Les délégués ottoman et russe n'ayant pas encore reçu leurs pouvoirs se sont abstenus. Les autres membres ont signé.

Clôture du Parlement, le 25 août.

NÉCROLOGIE. — M. Silvain Duval, sénateur des Côtes-du-Nord. Armateur dans cette ville et conseiller général, ce n'est qu'en 1880 qu'il entra dans la vie parlementaire, à la suite d'une élection sénatoriale partielle. Il siégeait à droite. Soixante-cinq ans.

M. Audemard, secrétaire-rédacteur du Sénat. Très versé dans les questions économiques, il était secrétaire de la commission sénatoriale des tarifs, présidée par M. Claude. Il collaborait à plusieurs journaux.

COURRIER DE PARIS

Quelle semaine agitée! — Ou plutôt quelle quinzaine!

Il y eut rarement plus désagréable réveil d'un peuple endormi dans ses vacances. *Les vacances!* On trouvait dans ce mot une douce musique pacifique. C'était le loisir, le repos après la fatigue. Plus de préoccupations, plus d'interpellations, plus de politique, plus rien. Tout à coup, une note de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* arrive et voilà tout le monde en sursaut. La mort même du comte de Chambord, arrivée après une agonie si terrible, cruelle comme un supplice chinois, semble moins dramatique en présence de la guerre possible qui menace la France et, dans tous les cas, en présence de l'humiliante insolence qu'elle subit. Il est bien question, pour certains esprits qui mettent la patrie au-dessus de tout, oui, il est bien question de savoir si le successeur s'appellera Louis-Philippe II ou Philippe VII lorsqu'il s'agit de cette autre question : — Quelle réalité se cache sous la grimace de ce diable que M. de Bismarck fait tout à coup sortir d'une boîte?

Quant à prétendre que la France est la seule cause de guerre qui existe en Europe, il faut être Allemand pour nous chercher cette querelle. On rirait de la plaisanterie si elle ne cachait point quelque visée tragique. Si la France, et les représentants de la France ont un défaut, c'est, au contraire, de se préoccuper fort peu du *panache* et de s'en tenir au train-train de la politique courante. Pourvu que les électeurs votent bien, que le gouvernement ait sa majorité, que les députés fassent donner des faveurs à ceux qui les leur demandent, tout est pour le mieux et personne ici ne s'inquiète de faire flamber l'Europe comme un bol de punch.

Les gens raisonnables disent : « C'est plus prudent! » On voit, par l'article du journal de M. de Bismarck que toute cette prudence ne sert pas à grand chose. Quand on veut tuer son chien, dit un proverbe de chez nous, on l'accuse de la rage. Et l'Allemagne, qui ne serait point mécontente de nous voir tirer la langue dans une agonie finale, s'empresse de crier par-dessus les toits que la France est une nation enragée.

Enragée de fêtes, c'est possible. Paris a fait merveille pour Ischia et, aux Tuileries, dimanche dernier, on ne s'inquiétait guère des *points noirs* aperçus du côté de Berlin et de la convocation précipitée du Reichstag allemand : on dansait. Les plus jolies comédiennes de Paris vendaient, avec leurs sourires, des bouquets ou des éventails à la foule. A Florence, M. Angelo de Eubernatis a eu l'idée de réunir dans un album deux cents autographes de littérateurs illustres, italiens et étrangers, de le faire tirer à des milliers d'exemplaires, de mettre les autographes en loterie et, avec la somme totale de faire bâtir à Ischia deux ou trois maisons pour deux ou trois familles d'orphelins, maisons portant sur leurs bossages les noms de tous les écrivains qui ont collaboré à l'album. Poétique idée et digne de l'illustre publiciste. Si on élevait de mêmes des maisons avec le produit des boutiques tenues dimanche par nos comédiennes, on y pourrait graver des noms aimés. Elles étaient là toutes venues, Judic en costume d'Italienne de Bonnat, Réjane avec son enseigne représentant une corbeille de bébés et débitant, tantôt du *claret* et tantôt du champagne, la belle Marthe Devoyod, la plus jolie fille de Paris se multipliant avec sa verve aimable et son esprit bon enfant, Jeanne Granier, Théo, Mlle S. d'Orange — ne pas lire Salade d'Orange — les charmeuses à la mode, cotées, patentées, indiscutables et que la foule (et quelle foule!) pouvait contempler à son aise sous le plus beau soleil de l'année.

On ne décrit pas une semblable fête. Le dessinateur y peut trouver des croquis à chaque pas; ces drapeaux qui flottent, ces ballets aux danseurs innombrables, ces théâtres improvisés, ces hôtelleries napolitaines, gaies à l'œil comme des fleurettes, ces multiples foraines, les rauchemen's des lions de Pezon répondant aux cuivres exaspérés du ballet-monstre, tout ce tapage amusant et ce fouillis de couleurs étaient faits pour charmer, griser, et donner, avec une impression d'éblouissement, une pointe de migraine. Ah! vraiment oui, Paris s'est bien amusé et les pauvres y auront leur compte. Pauvres d'Ischia et pauvres de France, car la kermesse continue et dimanche, paraît-il, on dansera encore, mais, cette fois, au profit des Français.

Ne disons pas trop, d'ailleurs, qu'on s'est amusé. Les Italiens — certains Italiens, car, Dieu merci,

il en est qui nous aiment — profiteraient de l'aveu pour déclarer que nous ne donnons de telles fêtes que par égoïsme et pour nous divertir un brin. Le sentiment de la reconnaissance est aussi rare chez les nations que chez les hommes, et le *Voyage de M. Perrichon*, cette plaisante raillerie de l'ingratitude, est décidément une jolie comédie.

Quel est le satirique qui a dit, un jour :

— Le sentiment qu'on a pour la plupart des bienfaiteurs ressemble à la reconnaissance qu'on a pour les arracheurs de dents. On se dit qu'ils vous ont fait du bien, qu'ils vous ont délégué d'un mal, mais on se rappelle la douleur qu'ils ont causée et on ne les aime guère avec tendresse.

A coup sûr, ce pessimiste-là n'était pas une bête.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que les *dessous* de certaines actions sont assez bizarres. Dans presque tout ce qui se passe autour de lui, l'homme cherche surtout l'occasion de tirer du jeu son épingle personnelle. La mort du comte de Chambord, qui est un deuil réel et profond pour tant de fidèles, est pour bien des gens l'occasion de se mettre en avant et d'exploiter la situation.

Le *comble* de l'adresse, en ce genre, est l'annonce extraordinaire qu'on a pu lire, en même temps que les dépêches annonçant au monde que le descendant direct d'Henri IV venait d'expirer.

Cette annonce était celle-ci :

« Les fidèles qui voudraient, devant l'immense deuil qui les accable, envoyer en manière de souvenir des fleurs ou des couronnes à Frohsdorf, éprouveraient les difficultés les plus grandes si la maison X..., fleuriste, ne se chargeait pas de ce soin. Ecrire *franco*. »

Le fait est que les funérailles du dernier Bourbon vont être comme une avalanche de fleurs. Tous les lis, depuis les lis blancs de France jusqu'aux lis d'or de Guernesey — le *hily gold* — vont pleuvoir sur le cercueil. Viollet-le-Duc, qui savait tant de choses, assurait que le lis n'appartenait pas uniquement, au point de vue héraldique, aux souverains français.

— Le lis? disait-il. Mais ce n'est que la fleur de lotus des Hindous. On trouve des lis trifoliés sculptés dans les pagodes de l'Inde!

Ce qui est certain, c'est que couronnes et bouquets vont pleuvoir autour d'Henri V, et que pour la dernière fois, à Goritz, où dort Charles X, flottera au vent ce drapeau blanc dans lequel s'ensevelit « le roy » comme dans un linceul.

Pendant qu'on dansait à Paris, qu'on pleurait à Frohsdorf, qu'on mourait au Tonkin, on inaugurerait à Corneilles-en-Parisis la statue de Daguerre, qui a donné son nom au *daguerréotype*, comme Americ Vespucci à l'Amérique, Niecep de Saint-Victor, ainsi que le constatait, l'autre jour, un de ses descendants ayant été le Christophe Colomb de l'invention.

M. Etienne Carjat, qui avait, ici même, parlé de Daguerre en prose, l'a chanté en vers, devant le monument. Il a célébré *l'Art du pauvre*, l'art qui permet à tous de conserver, pour quelques francs, les portraits de famille. Léon X avait eu Raphaël, la Joconde Léonard, Henri IV avait eu Rubens;

Aujourd'hui le pauvre a Daguerre!

On n'apprendra à personne que Carjat, qui est photographe, est poète. Son volume de vers, récemment paru, a montré combien son émotion était sincère et juste. Il a rarement été mieux inspiré qu'en célébrant Daguerre, son ancêtre. On n'a pas à lui reprocher de plaider sa propre cause en chantant *l'Art du pauvre* et la photographie, et si on lui disait : « Vous êtes orfèvre, monsieur Josse! » ses amis pourraient répondre : « Sans doute, et ses vers valent bien les orfèvreries d'autres sertisseurs ».

Je n'ai jamais, pour ma part, dans les fêtes d'été de la banlieue, regardé sans attendrissement ces *familles* qui, en groupe, se font tirer au daguerréotype par un photographe en plein vent. Il y a une émotion profonde dans la façon dont la mère dit à ses petits : « Surtout, tenez-vous bien! » Elle a la fièvre. Elle arrange les cheveux de l'un, la collette de l'autre. Elle ne songe même pas à prendre, elle, la femme, une pose coquette. Elle ne pense qu'aux enfants. Le père, lui, sourit d'un air digne. Parfois le chien du logis figure dans le groupe familial. Il prend place entre les jambes roses du plus petit des gamins et braque sur l'appareil ses yeux étonnés qui interrogent. « Ne bougez pas

plus! » Ah! les pauvres gens, ils ne bougeraient pas pour un empire! Ils retiennent leur souffle; ils écarquillent leurs paupières et tiennent leur prunelle fixe comme s'ils allaient tomber en catalepsie! Ils sont raidés comme des figures du Musée Grévin.

Et avec quelle anxiété ils s'approchent de la plaque lorsqu'on la sort du *bain* et que le photographe la leur présente en lui donnant pour fond la manche noire de sa veste.

— Oh! papa est très bien!

— Maman a bougé!

— C'était pour ramener la mèche qui te tombait sur le nez!

— C'est donc pour cela que sur le front de Toto il y a quelque chose de noir comme une grosse patte d'araignée. *C'est* les doigts de maman!

— Ne craignez rien, répond le photographe, qui ne tient pas à recommencer un cliché, cela disparaîtra à la longue!

Ils se laissent convaincre, ils paient et ils emportent, encadrée dans du papier doré, la plaque où grimace la famille. Ils accrocheront cet affreux tableau, — souvenir d'une fête de Saint-Cloud ou d'un dimanche de la saint Louis, à Versailles, — ils l'accrocheront à la place d'honneur du logis, près de la vieille couronne d'orange qui se fane et jaunit sous le globe de verre. Ils auront là un souvenir de joie. Comme on s'est amusé, ce jour-là! Et, plus tard, les parents disparus, le souvenir reviendra attendri et précieux. C'est tout ce qui restera de braves gens, cette plaque de daguerréotype rapportée d'une fête de la banlieue! Carjat a cent fois raison, et que les raffinés du boulevard citent, en riant, ses vers, si le cœur leur en dit :

Cette œuvre de fraternité
Permet au plus déshérité
D'avoir ses portraits de famille!

Le daguerréotype peut devenir aussi un document digne d'un musée. Il n'existait qu'un seul portrait de Balzac fait d'après nature, un daguerréotype beaucoup plus intéressant que la peinture, d'ailleurs très belle de Gigoux; ce daguerréotype, donné par Balzac à Gavarni, conservé précieusement par celui-ci, puis, à la mort de Gavarni, donné par M. Pierre Gavarni, son fils, à M. Charles Yriarte, qui l'avait accroché, comme un trésor, dans sa villa de Saint-Cloud. Lorsque les Prussiens occupèrent la maison d'Yriarte, ils n'eurent rien de plus pressé que de briser le daguerréotype de Balzac. M. Yriarte le retrouva en miettes, écrasé sous le talon de quelque lourdaud. Le portrait de famille, ici, était un portrait national. Il eût été à souhaiter qu'un collectionneur allemand l'emportât au-delà du Rhin. Au moins le précieux portrait eût été sauvé.

Mais voilà que le nom de Daguerre me ramène à l'Allemagne, peut-être parce que *Daguerre* rime avec *guerre*. N'y pensons plus. Au si bien c'est du côté d'Hanoi qu'on peut être inquiet encore si l'on a l'humeur un peu noire.

J'avoue que la façon dont on nous annonce qu'on va prendre en haut lieu, un parti pour mener à bien les affaires du Tonkin ne me satisfait qu'à demi. Dès le premier conseil des ministres, en présence d'événements graves, on a résolu... on m'eût donné en mille de deviner ce qu'on avait résolu! On a résolu, ou l'on a parlé éventuellement de créer un sous-secrétariat d'Etat aux colonies!

Je ne vois pas ce que fera un sous-secrétariat d'Etat de plus. Si, à chaque complication, on crée un sous-secrétariat d'Etat comme on peut créer un ordre de chevalerie pour chaque *mérite* — on aura bientôt une infinité de sous-secrétaires d'Etat, plus ou moins utiles.

Le conventionnel du *Lion Amoureux* parle dans sa fameuse tirade de la convention qui fit jaillir

...Juste au mois où nous sommes
Quatorze corps d'armée et douze cent mille hommes!

Je ne voudrais pas, ce me semble, si j'étais gouverneur, qu'un Ponsard de l'avenir me louât surtout d'avoir fait jaillir :

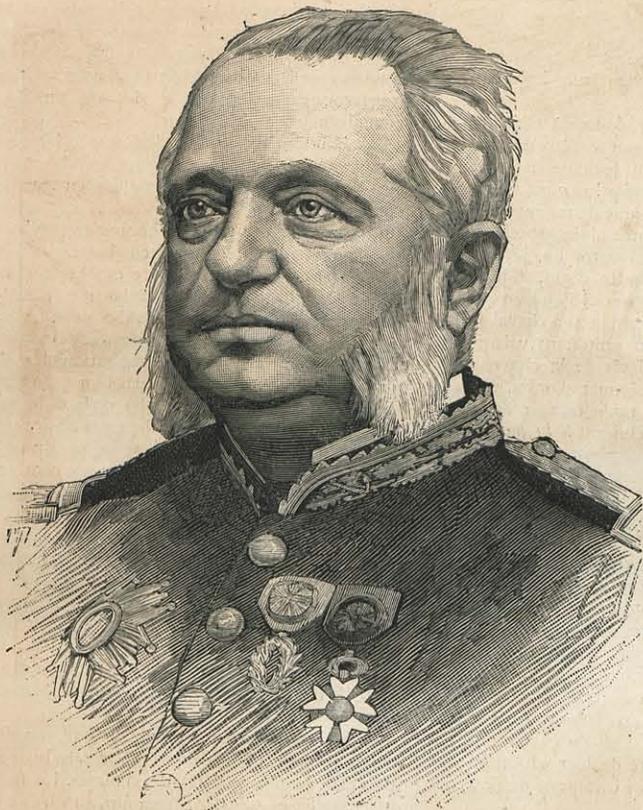
...Contre les aventures
Des secrétariats versant leurs signatures!

On conçoit de reste qu'avec ces préoccupations dansant devant mon encrier comme les êtres fantastiques que ce diable d'Hoffmann (encore un diable et encore un allemand!) tirait de son écritoire, notre causerie hebdomadaire soit légèrement



L'EXPOSITION INTERNATIONALE D'AMSTERDAM

1. Femmes de Java tissant la soie. — 2. Charrue indigène — 3. Carbet indien de la Guyane Hollandaise. — 4. Façade du pavillon de l'exposition coloniale néerlandaise. — 5. Le Gamelan.



LE VICE-AMIRAL PEYRON
MINISTRE DE LA MARINE



LE CONTRE-AMIRAL GALIBER
COMMANDANT EN CHEF DE LA DIVISION NAVALE DE LA MER DES INDES

D'après les photographies de M. Appert.



L'EXPÉDITION FRANÇAISE DU TONKIN : LA COUR MARTIALE A HANOÏ
D'après un croquis de M. Bernhard, correspondant particulier de l'Illustration.

teintée de mélancolie. « *S'rie à la noire*, écrivait, l'autre jour, un journaliste qui n'a rien de Bossuet. La France n'a pas le droit de la faire au *dédaïn* !... » Il est pourtant bien évident que l'heure de « la saison ch'elaine » est arrivée, que la chasse est ouverte, qu'après la course aux crabes on va se divertir à la course au lièvre. Et les comédies de société ! *La Grammaire* ou la *Cagnotte* de Labiche jouée au château ! Et les fêtes en costumes ! Villégiature, Louis XV chez la marquise de V... villégiature Louis XIII chez la baronne de S... villégiature Watteau chez Mme de P... Chaque invité a tenu à se conformer à l'époque et au style de l'invitation. Mascarades élégantes sous les marronniers dont les fruits grossissent, sous les chênes dont les feuilles se dorment d'un reflet d'aut-
 — et sous les érables blancs dont les feuilles tombent déjà, comme les cheveux des *petits crémeux* qui mènent la vie à trop grandes guides.

Certes, tous ces plaisirs de villégiature sont charmants, alléchants, et j'aurais grand plaisir à les décrire. C'est cet article allemand, affiché dans les casernes de Metz comme une proclamation, qui me gêne tout mon plaisir et me rend maussade. Ouverture de la chasse ! Tant mieux. Mais pourvu que ce ne soit pas une chasse à l'homme !

Allons, je deviens noir comme une nuit d'hiver et ennuyeux comme un vaudeville non réussi ! Vite, vite, constatons qu'on porte galamment des chapeaux *Béarnais* et que le *Lesdiguières* à larges ailes fait fureur. Allons écouter Judic qui rentre aux Variétés, et bientôt Théou qui va chanter — ou mimer — aux Bouffes *Madame Boniface*. Sans compter Sarah Bernhardt qui nous est revenue, ce qui a fait sur les populations beaucoup plus d'effet que la prise des forts d'Hué.

Sarah, Judic, Théou, à la fois, eh ! de quoi nous plaignons-nous ? Pas une étoile ne manque à Paris ! Allons, la France est heureuse !

PERDICAN.

ASSUNTA

I

Un matin de la fin du mois de février 18... le sous-lieutenant Georges du Luc et l'ingénieur Edmond Leblanc partirent de Bonifacio pour aller chasser du côté des marais de Canéto et de Balistra qui longent la mer, au premier tournant du cap vers la côte orientale de la Corse.

Ils venaient d'enfourcher leurs petits chevaux encore humides de la rosée du maquis où ces animaux ignorants de l'écurie ont l'habitude de passer la nuit et le jour ; — ayant assuré leur fusils dans les porte-crosses, ils prenaient le petit galop, quand l'ingénieur s'arrêta tout à coup et étendant la main à droite, vers l'Ouest.

— Je crois, dit-il, que nous ferions sagement de remettre notre partie. Nous allons avoir, dans l'après-midi, non pas seulement de la pluie, mais une de ces bourrasques à être trempés jusqu'aux moelles.

Georges tourna la tête dans la direction indiquée ; ne voyant rien, il interrogea le ciel par un regard circulaire.

Le ciel était splendide et sans nuages ; sauf notre voisine, la blanche Vénus et le lointain Jupiter aux feux rouges, toutes les constellations s'éteignaient une à une aux lueurs du jour naissant.

Georges interrogea la mer ; pas un souffle ne ridait le détroit ; seuls, les marsouins et les dauphins, troupeaux du vieux Neptune, soublaient sous leurs ébats la surface des flots tranquilles ; on voyait jaillir au large et retomber les gerbes liquides qu'ils lançaient par leurs éventails. Au-delà des bouches, à l'horizon du Midi, frangé d'une légère écume, les premiers rayons du soleil glissant sur Capra, rougissaient les maisons de la Madeleine et, de Lun-Sardo.

— Je ne sais où vous allez chercher la pluie, ricana Georges, pour moi, je ne vois rien que le lever d'un jour pur et serein.

— Mais là, à votre droite... tenez !... voyez-vous la masse sombre de l'île Asinara !... eh bien ! juste au-dessus, cette mince ligne noire qui s'allonge comme un ruban...

— Ah ! en effet, c'est bien petit... et c'est cela votre pluie ?

— Oui, c'est là-dedans qu'est ma bourrasque, et si nous partons, ce soir vers trois heures, vous m'en direz des nouvelles...

— Oh bien ! alors, si ce n'est qu'à trois heures, nous aurons le temps de chasser et d'être de retour... et ma foi, s'il pleut, ce dont je doute fort, eh bien, tant pis ! ou plutôt tant mieux ! je vous avoue que je ne serai pas fâché, au risque de me mouiller, de voir comment est faite votre pluie par ici... Voilà cinq mois que je suis dans votre île, je n'ai pas encore vu tomber une goutte d'eau, et mon œil commence à se fatiguer de ce ciel d'un bleu éternel.

Et Georges rendit la main à son cheval impatient ; son ami le suivit en protestant vainement.

Ils franchirent le pont-levis de la citadelle qui s'abaissa pour eux devant le mot d'ordre, et après avoir descendu le long et raide escalier de pierre aux marches creusées conduisant à la *marine*, ils s'engagèrent dans le sentier pierreux qui court le long de la côte, sous les oliviers et les myrtes, entre la mer et le maquis.

Le sous-lieutenant Georges du Luc, tout frais débarqué de Saint-Cyr, avait vingt-deux ans.

L'ingénieur Edmond Leblanc, avait vingt-neuf ans et habitait la Corse depuis cinq ans.

En vertu de la loi des contrastes, ces deux natures opposées éprouvèrent, dès l'abord, l'une pour l'autre une puissante affinité. Le jeune et un peu étourdi sous-lieutenant et le plus grave des ingénieurs ne tardèrent pas à se lier étroitement. L'amitié, d'ailleurs, ne vit pas seulement de contrastes, elle demande quelques points de contact ; ils les trouvèrent dans la parité de leur éducation aux écoles spéciales et dans leur commune passion pour la chasse.

Au bout d'une heure de marche, presque toujours au galop, allure ordinaire de ces infatigables petits chevaux corses, nos chasseurs arrivèrent au bord de l'étang de Balistra, où les attendaient leurs ordonnances, partis longtemps avant eux, porteurs de leurs provisions de bouche et autres.

Là naturellement, et comme toujours, les deux amis ne furent pas du même avis. L'ingénieur voulait déjeuner de suite avant d'entrer en chasse ; il était à peine huit heures, ils seraient en pleine chasse à neuf heures, reviendraient vers une heure reprendre leurs chevaux et auraient ainsi le temps, eux et leurs hommes, de regagner la ville avant la bourrasque dont il prédisait la venue immanquable.

— Mais vous l'avez donc dans la tête, votre bourrasque, riposta le sous-lieutenant ; il n'y aura pas plus de pluie que sur la main, je vous le garantis... Pourquoi voulez-vous changer notre plan de campagne?... D'abord moi, je n'ai pas faim, ni vous non plus... Chassons d'abord, comme d'habitude, pour nous mettre en appétit ; revenons déjeuner tranquillement, et après avoir renvoyé nos chevaux, rabattons-nous en chassant sur Bonifacio, où nous arriverons pour dîner, chargés de gibier, selon la coutume... Il ne valait pas la peine de sortir pour une chasse de deux heures.

Naturellement aussi, comme toujours, le plus âgé et le plus raisonnable céda au plus jeune.

Vers dix heures, les deux amis, après avoir commencé de garnir la poche-carnier de leur veste corse de velours, s'attaquaient à l'ombre d'un gros myrte. Une roche grise et plate, qui émergeait de terre à une hauteur d'un mètre, leur offrait une table toute naturelle ; des pierres plus basses, dont le sol était parsemé, recouvertes de feuillages, servaient de chaises et ils attaquèrent vigoureusement le déjeuner préparé dans l'intervalle par leurs soldats ; on sait que le trouper français est né cuisinier. Les côtelettes de mouton (quoique de bouc), cuites à point, mais peut-être pas des plus tendres, furent suivies d'un poulet froid et d'œufs durs, le tout entremêlé de tranches de saucisson ; et après le dessert composé d'un fromage du Niolo et de raisins secs, on leur servit le café brûlant.

Midi approchait ; le temps était toujours pur et serein, bien que le vent venant de l'ouest eût fraîchi. Comme on avait contourné le cap, on ne pou-

vait plus apercevoir l'Asinara et la ligne sombre du nuage qui la couronnait le matin ; mais on avait en face les îles de Cavallo et de Lavezzi ; la mer qui grondait sourdement semblait se gonfler au large en moutonnant et dentelait ses rivages d'une large écume blanche.

Toutefois rien ne semblait indiquer à l'observateur superficiel un mauvais temps imminent. Le sous-lieutenant triomphait et raillait en ricanant son compagnon.

Ils renvoyèrent donc leurs chevaux et leurs hommes et se mirent sérieusement en chasse.

La Corse est un pays où toute espèce de gibier abonde. Les chênes verts, les lauriers roses et blancs, les myrtes, les cistes, les arbousiers, les lentisques, s'y entremêlent en des étendues immenses ; et forment cette merveilleuse végétation des maquis qui abritent dans leurs fourrés un innombrable gibier de tir, sans compter les cerfs et les sangliers auxquels nos amis n'avaient pas affaire pour le moment, ni les bandits, honnêtes personnages, d'un commerce fort agréable pour les continentaux ; mais les perdrix rouges et les bécasses y abondent ; les grives de toutes variétés et le merle, ce fameux merle de Corse (en Corse on retourne le proverbe : *Quand on n'a pas de merles, on mange des grives*), les ramiers, les caillies y sont à foison dans les vignes et dans les plantations d'oliviers. Les marais du littoral offrent en nombre sarcelles, canards, bécassines et avec tout le peuple de la sauvagine, ce roi du gibier du tir à la plume, la *poule de Carthage*, également le roi des gibiers de broche.

Au milieu de ce paradis cynégétique, nos deux amis eurent donc le plaisir de mêler dans leurs carniers ces diverses variétés de victimes. La fureur d'accumuler, ce *monstre odieux* qui, au dire de notre bon Lafontaine, accompagne tout chasseur, et l'entraînement du triomphe avaient fait oublier au sage ingénieur lui-même les pronostics d'orage observés le matin.

Il ne s'était aperçu ni de la mer grossissante, ni du nuage noir qui montait poussé par un vent de plus en plus violent et envahissait déjà la moitié du ciel.

Il vit tout cela du haut d'un tertre rocheux où il cherchait deux perdrix remisées parmi les genêts épineux et les figuiers de barbarie.

— Ah ! diable ! dit-il tout haut en se parlant à lui-même — je n'y pensais plus (il regarda sa montre, elle marquait quatre heures) — heureusement, je ne me suis trompé que d'une heure !... Peut-être aurons-nous encore le temps d'arriver... Mais où donc est Georges ?...

Il appela, il cria ; il corna dans son cornet — Georges ne répondit pas.

Il hasarda un coup de fusil en l'air, appela son camarade et attendit l'oreille au vent...

Puis un second coup de fusil, suivi de nouveaux appels de la voix et du cornet — pas de réponse...

Le nuage montait toujours, porté par le *lebeccio* — ce terrible vent d'Afrique que les profondes du désert envoient pour balayer la Méditerranée et qui, trois ans plus tard, brisa là, sur la pointe de Lavezzi, notre malheureuse *Sémillante*, engloutie avec ses douze cents hommes ; déjà quelques éclairs serpentaient sur ses flancs noirs ; la mer devenait énorme et mugissait en bondissant sur les rochers...

Tout à coup, deux détonations, si précipitées qu'elles semblèrent n'en faire qu'une, retentirent au loin dans le maquis. — Edmond Leblanc reconnut le calibre 12 du sous-lieutenant. Inquiet, il s'élança dans cette direction, soufflant toujours dans son cornet et appelant tour à tour. Cette fois, on finit par lui répondre pareillement ; mais le maquis était épais et parsemé de flaques marécageuses qu'il fallait contourner. Enfin, au bout d'une demi-heure, Edmond arriva au pied d'une petite éminence, qui, pareille à une oasis dans le désert du maquis, apparaissait couverte de vignes et d'oliviers, mais de toutes parts fermée par son haut mur en pierres sèches.

C'est un des désagréments de la chasse en Corse que ces murs en pierres croulantes d'un mètre et

demi de hauteur, entourant les terres cultivées; là se réfugia tout le gibier traqué aux alentours; il faut grimper au sommet pour descendre dans l'intérieur, double opération, pas toujours sans difficultés ni même sans danger.

En escaladant un de ces remparts, Georges, parvenu sur le faite, avait senti la branlante clôture se désagréger sous ses pieds et avait été entraîné glissant à la renverse sur la pente du talus parmi les pierres qui s'éroulaient et roulaient sur lui et autour de lui avec fracas.

A part quelques légères contusions, il s'était dérangé et relevé sans blessures; son pantalon seul avait pâti dans sa partie postérieure, qui n'avait pu supporter sans dommage cette manière brutale de descendre.

Edmond trouva donc son ami debout dans le costume des naturels de l'île Taïti, ayant ôté cette partie indispensable de son costume et examinant piteusement la large plaie qui l'entr'ouvrait.

L'ingénieur était un homme pratique, comme nous l'avons dit; il était muni de ficelle; son couteau, véritable arsenal de poche, avait un poinçon des plus pointus; il eut bientôt fait de coudre et de fermer solidement, sinon élégamment, le trou, pendant que Georges lui contait son accident.

Et comme celui-ci se r'habillait :

— Mais vous ne me dites pas, interrompit Edmond, à quoi vous avez tiré si précipitamment vos deux coups de fusil ?

— Moi ! répondit Georges, mais je n'ai pas tiré.

Il regarda alors son fusil et pâlit.

Un des canons était faussé, un des chiens cassé; les deux coups avaient dû partir pendant que Georges roulait parmi les pierres; — le fracas de l'éroulement avait dû dominer le bruit des détonations; — Georges, n'ayant pas lâché son fusil, n'avait rien senti, ni rien entendu que cet éroulement; c'était un miracle qu'il n'eût pas été atteint ou que l'arme n'eût pas éclaté dans ses mains.

Pendant cet incident, l'heure s'avavançait et l'orage pareillement. Le petit nuage de l'Asinara, maintenant maître du Ciel tout entier, s'entr'ouvrait sous les éclairs et le tonnerre. De larges gouttes de pluie commençaient de tomber et les myrtes et les oliviers ne pouvaient offrir un abri suffisant.

L'ingénieur connaissait sur le rivage, en face de Cavallo, une petite maison de pêcheurs; il fallait l'atteindre avant le déchaînement de la tourmente, car pour retourner à Bonifacio, on ne devait pas y songer.

Mais bien que le grondement de la mer leur en indiquât la direction; ils mirent beaucoup de temps pour regagner la côte qu'ils longèrent ensuite en marchant vers l'Ouest.

La nuit arrivait, bientôt sous la pluie qui leur fouettait le visage et sous l'obscurité qui s'épaississait, ils ne distingueraient plus leur chemin.

Ils ne tardèrent pas à être trempés jusqu'aux os, comme l'ingénieur l'avait promis, en partant, à son compagnon.

La cabane des pêcheurs ne paraissait pas.

Il était pourtant impossible de rester sous l'averse devenue un véritable déluge. L'ingénieur, prompt dans ses décisions avait déjà choisi une anfractuosité de rocher où ils pourraient s'installer et attendre la fin de la tourmente, quand Georges signala une lumière qui brillait faiblement assez loin au-devant d'eux, mais paraissant peu distante du rivage.

Ils reprirent courage, et sans s'amuser à contempler le spectacle grandiose de l'ouragan déchaîné sur une mer démontée, ils se lancèrent au pas gymnastique vers la lueur vacillante qui les guida jusqu'à la porte d'une maisonnette bâtie à trente mètres du rivage.

Ils frappèrent.

II

La porte s'ouvrit à demi et par l'entrebaillement apparut une tête grisonnante et barbue, coiffée du haut bonnet de laine rouge des Napolitains.

Bosco et Fermo, les deux chiens de nos amis, sans attendre une invitation plus régulière, se glis-

sèrent par l'ouverture et s'installèrent à la première place, au-devant du grand feu flambant dans l'âtre.

L'homme barbu vit de suite à qui il avait affaire, il ouvrit la porte toute grande, ôta son bonnet rouge en souhaitant la bienvenue à leurs seigneuries dans cet idiome napolitain un peu guttural, produit de la domination espagnole sur les bords de la mer Tyrrhénienne.

La cabane ou maisonnette n'avait qu'une porte, une chambre et une fenêtre. Deux escabeaux et deux bancs de bois autour d'une longue table, un lit fait de quatre planches et d'une paille, un vieux bahut sur lequel apparaissaient en désordre quelques grossiers ustensiles de ménage formaient tout le mobilier.

Des filets de pêche, des rames, des cordages étaient épars sur le sol.

Fixés au mur par quatre épingles, le portrait colorié du roi Murat avec ses grands cheveux bouclés dans son haut col brodé et ses grosses épauettes, — et, à côté, la tête entourée du nimbe d'or, l'image de saint Janvier, dont un tigre et un lion léchaient les pieds nus.

Au-dessus du lit, entre un bénitier et le laurier béni des Rameaux, la *santa Madonna* tenant le *bambino* divin.

Sur le feu, dont la fumée se répandait dans l'intérieur autant qu'elle sortait au dehors, était suspendue à la crémaillère la marmite, où bouillait la soupe au poisson, la *buoullabesse*; — un gigot de bouc rôtissait à une broche, tournée par un jeune garçon de dix ans, à la tête encore plus ébouriffée que celle du roi Murat, accroupi devant le foyer.

Nos chasseurs furent accueillis avec cet empressement plein de gravité qui caractérise l'hospitalité des pays méridionaux. Les hommes se levèrent et se découvrirent; les femmes leur avancèrent les deux escabeaux auprès du feu.

Ils étaient six hommes, celui qui avait ouvert la porte et qui paraissait le maître de céans, il *padrone*, le garçonnet faisant l'office de tourne-broche, un vieillard assis sur des cordages, racommodant ses filets, et un grand jeune homme aux yeux et aux cheveux noirs, au teint bistré, tous les quatre dans le pittoresque costume des pêcheurs napolitains que tout le monde a pu voir, sinon sur la plage de Castellamare au cap Misène, du moins sur les planches de l'Opéra-Comique. Seulement nous sommes forcés d'avouer que pour la richesse et la propreté et pour le soin des cheveux et de la barbe, cela ne ressemblait en rien à la tenue des jolis Napolitains de la Muette.

Il y avait encore deux hommes : ceux-ci étaient vêtus du *pelone* corse; ils portaient toute leur barbe, et la cartouchière (la *carchiera*) avec le pistolet à la ceinture. A la vue des deux chasseurs, ils saluèrent en ôtant leur *pinsuto* (bonnet pointu) et déposèrent rapidement leurs fusils qu'ils avaient pris et armés en entendant frapper à la porte.

L'ingénieur savait sa Corse sur le bout du doigt; — il reconnut de suite deux honorables bandits.

Le personnel féminin se composait d'une femme et d'une jeune fille, — la mère et la fille, comme l'indiquait leur ressemblance. La première, malgré les fatigues de sa rude vie à la mer, et bien que les femmes vieillissent vite sous l'ardent ciel de Naples, conservait encore les restes d'une beauté peu commune.

Mais la fille ! — Le sous-lieutenant Georges, en entrant, n'avait vu qu'elle; il ne vit ni les pêcheurs napolitains, ni les bandits corses et leurs fusils. Son regard, comme entraîné par un courant magnétique, avait rencontré celui de la jeune fille et ne pouvait se détacher de cette radieuse apparition qui illumina pour lui la misérable demeure et le rendit immobile et muet d'admiration.

La vieille Parthénope, au milieu de tant de peuples divers qui, dans la longue suite des siècles se sont croisés sur ses rivages, garde encore, rares il est vrai, quelques uns de ses types de la forme antique apportés dès son origine, par la Grèce, sa mère.

Et ce n'est pas dans les palais de ses grands seigneurs, mais le plus souvent parmi les pauvres populations de ses pêcheurs et de ses lazzaroni,

vivant au sirocco et au soleil, que Naples reproduit ces étranges et saisissantes beautés, immortalisées par les chants d'Homère et par le ciseau de Praxitèle.

Ceci veut dire que notre jeune napolitaine aux cheveux fauves et aux yeux noirs comme la belle Hélène et comme Eve sortie des mains du créateur était surtout remarquable par la pureté de ses lignes, l'harmonie de ses contours et de ses formes qui semblaient taillées dans le marbre.

Mais elle n'était pas de marbre apparemment, car elle tressaillit sous le regard du jeune Français et comme lui demeura saisie et charmée.

Le sous-lieutenant offrait dans sa haute taille et dans sa figure le type qui distingue, parmi nous, les fils de la race franque; dans ses yeux bleus aux reflets d'acier brillait une inexprimable douceur, et en même temps tout en lui respirait cette apparence de fierté et d'énergie qui manquera toujours aux beaux garçons de la molle Italie.

Certes, ni l'officier français, ni la belle fille de Naples ne pensèrent à ces considérations sur l'art grec et sur l'origine et la transformation des races; je ne sais même s'ils virent tout d'abord qu'ils étaient beaux tous les deux; car instantanément, par leurs yeux, l'amour leur entra au cœur, *per gli occhi al core*, suivant l'expression du doux Pétrarque, et celui-ci ne me paraît pas bien malin de l'avoir trouvée; — depuis que le monde est monde, l'amour suit toujours le même chemin.

L'ingénieur vit le coup de foudre qui frappait les deux jeunes gens et surprit en même temps le regard farouche dont les enveloppa le grand jeune Napolitain à la figure en terre de Sienne.

Il coupa court à cette contemplation, en prenant son ami par le bras et en l'engageant à retirer, comme lui, sa veste pour la faire sécher.

La plus âgée des deux femmes avait dû embrasser la même scène du regard :

— Mais allons donc ! Assunta, dit-elle, à quoi penses-tu ? au lieu de prendre les habits de tes seigneuries pour les suspendre auprès du feu ?...

Réveillée de son rêve, la belle Assunta s'approcha rougissante; en prenant la veste de Georges, leurs mains se rencontrèrent et un courant électrique leur arriva au cœur.

Ce ne fut pas une petite affaire pour nos deux amis, ruisselants comme des Tritons, que de se faire sécher; leurs habits étaient collés à leur peau et force leur fut d'avoir recours à la garde-robe des Napolitains; elle n'était pas trop richement montée; mais on trouva deux chemises de laine qu'ils s'empressèrent heureux d'endosser malgré leur propre douteuse et deux jupons de femme qui leur permirent d'ôter leurs pantalons et leurs bas; ils riaient fort de se voir ainsi affublés et la gravité de leurs hôtes ne tint pas contre cette bonne humeur et cette gaieté françaises.

Pendant ce temps, la tempête faisait rage au dehors; des rafales violentes secouaient la chétive cabane; des coups de tonnerre retentissants se succédaient sans intervalle; à chacun d'eux, toute l'assistance faisait le signe de la croix, les femmes invoquaient Jésus et la madone... ce qui n'empêchait pas la belle Assunta et le jeune Français de se regarder dans les yeux, le grand Napolitain de froncer alors ses noirs sourcils, et le sagace ingénieur d'observer tout ce manège qui ne paraissait nullement de son goût.

— Pensez-vous, signor Padrone, dit ce dernier, que l'orage dure longtemps encore ?

— Jusqu'au milieu de la nuit, votre seigneurie, et probablement jusqu'aux approches du lever du soleil; vous ne devez pas songer à vous en retourner avant le jour; — mais que cela n'inquiète pas vos seigneuries; nous avons de quoi leur donner à souper et ce lit à leur disposition... Nous avons peu, mais nous vous l'offrons de bon cœur.

— Et c'est de bon cœur que nous l'acceptons, Padrone, dit à son tour le sous-lieutenant, mais à la condition aussi de nous laisser fournir notre part du souper.

Et il alla prendre parmi le gibier déposé dans un coin de la chambre, sur un paquet de voiles, quatre perdrix et une poule de Carthage.



LA RIVIÈRE DE HUÉ



HUÉ : UNE RUE DE LA VILLE MARCHANDE
L'EXPÉDITION FRANÇAISE DANS L'ANNAM

Gravures extraites du *Tour du Monde*, Journal général des Voyages. — Hachette et C^{ie}, éditeurs.



LA COUR D'UNE MAISON AU CAIRE PENDANT L'ÉPIDÉMIE
LE CHOLÉRA EN ÉGYPTÉ

Il les apporta à la jeune fille :

— Tenez, signorina, lui dit-il, prenez ces oiseaux...

Leurs mains se rencontrèrent encore, l'ingénieur vit la jeune fille rougir et il trouva que Georges mettait beaucoup de temps à se débarrasser de son gibier.

La table n'était pas assez grande pour tous,

Le patron invita à s'y asseoir avec lui ses quatre hôtes, nos deux amis d'abord, puis les deux Corses, venus quelques instants auparavant demander aussi l'hospitalité, soit pour se garantir de l'orage, soit pour tout autre motif.

Ceux-ci paraissaient, du reste, être de vieilles connaissances pour les pêcheurs.

L'ingénieur ne manqua pas de noter qu'ils prirent leurs fusils pour les placer contre le mur à portée de leurs mains et qu'ils ne quittèrent pas leurs cartouchières.

Georges ne voyait qu'Assunta

Edmond profita du dérangement et du bruit occasionnés par leur installation à table, pour lui dire précipitamment à voix basse :

— Tâchez donc de retenir vos yeux ; on vous observe !

— Ah ! mon ami, qu'elle est belle !

— Pas de folies ! je vous en conjure !

Naturellement, le couvert était sans nappe et sans serviettes ; les cuillers, les fourchettes en fer et les assiettes en terre rouge étaient juste au nombre de six, il y avait quatre verres et deux écuelles de bois ; pas de couteaux, mais chacun avait le sien dans sa poche.

Les deux femmes circulaient autour de la table, attentives à faire manger leurs hôtes et à leur servir à boire.

Georges, bien que tombé subitement amoureux et Edmond, qui n'avait aucun motif semblable, mangèrent avec tout l'appétit de deux chasseurs mouillés et de deux Français, la cuisine bizarre qui leur fut servie.

Quant aux autres convives, on sait que les Italiens, contrairement aux peuples du Nord, ne mangent que pour vivre ; les Corses, en particulier, sont d'une extrême sobriété, nécessaire surtout aux bandits dont la vie est un perpétuel quivive.

De ces deux bandits, l'un était un homme de quarante-cinq ans environ, un peu grisonnant, à la forte carrure, d'un visage placide et bonasse, insignifiant au premier aspect, mais dont l'œil noir jetait parfois des éclairs sous ses sourcils épais ; il traitait son camarade avec une sorte de déférence et l'appelait *Eccellenza*, titre que lui donnaient aussi le patron et les autres habitants de la cabane.

Celui-ci, de quinze ans au moins plus jeune, était d'une taille moyenne, d'une figure douce et pâle ; il ne riait jamais, bien entendu, pas plus que l'autre, mais souvent, pour répondre aux prévenances du sous-lieutenant placé à côté de lui, il entr'ouvrait, par un léger sourire, ses lèvres ombrées d'une fine moustache, découvrant des dents blanches et soignées. Blanches aussi et parfaitement soignées étaient ses mains, où brillait une bague à cachet armorié ; il s'essuyait, quand il avait bu, avec un mouchoir de batiste aux initiales timbrées d'un tortil de baron. Il répondait à Georges dans le français le plus correct, sans le moindre accent ; et à un moment, comme Georges continuait, sans se gêner, ses œillades à la belle Napolitaine et que l'ingénieur lui disait en anglais : « Prenez donc garde, étourdi, ce grand diable noir vous observe, » l'aristocratique bandit intervint en disant dans le plus pur anglais : « Votre ami a raison, monsieur, permettez-moi aussi de vous conseiller un peu de prudence. »

Mais l'officier n'avait garde de l'écouter, au contraire.

La chambre, éclairée par une lampe fumeuse projetant autour d'elle de grandes ombres et peu

de lumière, se prêtait d'ailleurs à merveille à son manège amoureux. Ses yeux fascinaient la pauvre enfant et l'attiraient, comme un aimant, à ses côtés, quand elle tournait autour de la table pour servir les convives. De furtifs serremments de main dans l'ombre s'ensuivaient, que le grand Jacopo (c'était le nom du jeune Napolitain) ne pouvait voir heureusement, mais qu'il aurait pu deviner au trouble de la jeune fille.

Celle-ci était en proie à une émotion incon nue et qu'elle ne savait dissimuler. Tantôt elle allait embrasser follement son jeune frère, le petit Giocchino, le tourneur de broche aux cheveux bouclés, maintenant assis devant le feu, grignotant sans pain l'os du gigot ; tantôt elle prenait par le cou les deux chiens, *Bosco* et *Fermo*, et les couvrait de caresses en riant ; puis elle s'essayait, rêveuse, les yeux fixés devant elle, comme si elle apercevait le monde nouveau qui s'ouvrait dans son cœur.

— Heureusement, tout ceci va finir bientôt ! dit à demi-voix l'ingénieur, en se levant de table le premier ; signor Padrone, je n'entends plus le tonnerre et on dirait que le vent a cessé.

Il se dirigea vers la porte ; le patron alla ouvrir. Le vent ne soufflait presque plus, en effet, mais la pluie tombait toujours à torrents sur la terre et la mer confondues dans une même impénétrable obscurité. Contre les rochers voisins que l'on ne pouvait distinguer, les vagues invisibles détonnaient avec un fracas d'artillerie.

(A suivre.)

LOUIS D'AMBALOGES.

LA SITUATION AU TONKIN

Les nouvelles qui nous viennent depuis quelques jours de l'Extrême-Orient sont en somme favorables aux intérêts français. La brillante expédition de l'amiral Courbet à l'embouchure de la rivière de Hué et la soumission du nouveau souverain annamite qui en a été la conséquence auront bientôt leur contre coup dans le delta du fleuve Rouge. Débarrassé de l'hostilité des contingents annamites qui opéraient dans les districts méridionaux du Tonkin, le commandant du corps expéditionnaire pourra reporter toutes ses forces contre les bandes composées de Pavillons-Noirs et de Chinois plus ou moins réguliers qui occupent encore aujourd'hui les territoires où la faiblesse d'abord, et plus tard la complicité du gouvernement de Hué leur a permis de s'établir et de se fortifier. Selon toute vraisemblance on se trouvera bientôt en mesure de leur infliger une de ces leçons qui ôtent à ceux qui les reçoivent l'envie de s'en attirer une autre. Ce sera la revanche du léger échec éprouvé le 15 août aux environs de Hanoi. On sait d'ailleurs aujourd'hui que c'est la crue subite du fleuve bien plus que la vaillance des Pavillons-Noirs et que la solidité des retranchements de Phu-Hoi-Duc qui a, dans cette dernière circonstance, arrêté l'élan de nos troupes.

En résumé trois opérations importantes avaient été entreprises presque simultanément, ce qui pouvait presque passer pour une imprudence, étant donné l'effectif si restreint — cinq mille hommes à peine — des forces militaires engagées au Tonkin. De ces trois opérations, deux ont complètement réussi : l'expédition sur Hué et le coup de main dirigé contre H i-Dzung. Une seule a échoué. Encore la marche sur Sontay, à en juger d'après les termes mêmes de la dépêche du général Bonêt, avait-elle plutôt le caractère d'une « reconnaissance offensive » que d'une attaque poussée à fond. Ces sortes de reconnaissances offrent souvent le seul moyen pratique de s'assurer de la force réelle d'une troupe ennemie dissimulée derrière des retranchements. Suivant le degré de résistance qu'on rencontre, l'opération peut prendre les proportions d'un assaut véritable ou se terminer comme toute reconnaissance par un retour aux positions précédemment occupées.

On doit toutefois reconnaître que de telles expériences peuvent présenter des inconvénients assez sérieux lorsqu'on a affaire à des adversaires demibarbares sur lesquels la retraite même momentanée d'un détachement de troupes européennes, si faible

que soit son effectif comparé à leur, produit toujours l'effet moral d'un grand succès obtenu par leurs armes. Il pourrait être dangereux de laisser trop longtemps une illusion de ce genre aux défenseurs de Sontay.

Un des effets les plus heureux et les plus immédiats de la prise de Hai-Dzung et surtout de la soumission du successeur du roi Tu-Duc sera de permettre au corps expéditionnaire de se renforcer sur place en utilisant dans une large mesure le concours que peuvent donner les éléments indigènes.

Il est, en effet, un point sur lequel concordent tous les témoignages venus du Tonkin, c'est que nos troupes n'y ont jamais eu à combattre la population autochtone et sédentaire. Celle-ci ne prend pas la moindre part à la résistance que nous opposent les bandes venues, à des dates diverses, des frontières de la Chine. Dans ces derniers mois, plusieurs de nos officiers ont commencé à tirer un parti avantageux de la création de petits corps auxiliaires, recrutés tantôt parmi les chrétiens tonkinois, tantôt parmi les aventuriers européens, malais, tagals ou chinois que les événements de ces dernières années ont attirés au Tonkin, et que nos marins englobent sous l'appellation collective jadis appliquée aux filibustiers des Antilles. Ces nouveaux « frères de la côte » sont comme leurs aînés de vigoureux gaillards propres à bien des métiers, mais affectionnant surtout l'odeur de la poudre et les profits que de vieux routiers comme eux savent toujours retirer d'une campagne. Il faut les avoir avec soi si on ne veut point s'exposer à les trouver contre soi.

Une dépêche du *Times* annonçait tout récemment l'armement de quatre mille chrétiens. On a appris, d'autre part, que des « Pavillons-Jaunes » auxiliaires, commandés par un ancien pilote grec de l'expédition Dupuis, Georges Vlaveanos, que les correspondances désignent le plus souvent sous le nom de « capitaine Georges », ont joué un certain rôle dans l'affaire de Phu-Hoi-Duc. Le concours de ces éléments acclimatés permet d'alléger le service, si pénible sous ces climats et surtout dans cette saison, qu'imposait aux soldats d'origine européenne la garde des citadelles annamites construites au siècle dernier sous la direction des ingénieurs français envoyés par Louis XVI au roi Gia Long et dont les dimensions sont tout à fait hors de proportion avec le faible effectif des garnisons que nous y avons mises.

Toutefois ce recrutement d'auxiliaires indigènes ne pouvait prendre de bien grands développements, tant que nos forces se trouvaient en quelque sorte bloquées dans les forteresses conquises, et que les campagnes restaient abandonnées au terrorisme des mandarins étrangers et des grands mandarins annamites, à la fois soudoyeurs et serviteurs de ces étranges alliés. Dès maintenant au contraire, par suite de la soumission de la cour de Hué il est permis d'espérer qu'une certaine étendue de territoire comprenant environ le tiers du Delta pourra être immédiatement réorganisée sans trop de peine sous la direction du personnel européen mis à la disposition de M. Harmand et avec le concours de notables tonkinois. Notre occupation perdra ainsi aux yeux des habitants ce caractère exclusivement militaire et par conséquent provisoire qui présentait trop peu de garanties de stabilité pour les rassurer pleinement — surtout après la terrible expérience de 1874 — sur les conséquences possibles d'une adhésion trop ouverte à notre cause. Quand Bac-Ninh et Sontay auront subi le sort de Hai-Dzung, ce qui aura probablement lieu après le retour au Tonkin de la majeure partie des forces envoyées à Hué, toute la région comprise entre les branches extrêmes du Delta pourra être efficacement protégée contre un retour offensif de l'ennemi par un simple va-et-vient de canonnières sillonnant les principaux bras du fleuve et par l'établissement de quelques postes fortifiés commandant les gués assez peu nombreux de ces cours d'eau généralement fort profonds. L'établissement d'un régime régulier dans les limites nettement déterminées de cette zone naturelle ne sera plus qu'une affaire de police intérieure. Quelques Européens placés à la tête des milices locales suffiront à la besogne et l'on pourra songer à soustraire la plus grande partie des soldats venus de France aux influences éternelles du climat des terres basses du Delta.

Ici encore la nature à tout disposé en notre faveur, et rien ne sera plus facile que d'épargner au Tonkin l'horrible réputation de quelques unes de

nos colonies tropicales. En jetant les yeux sur la belle carte que vient de publier M. le lieutenant de vaisseau Gouin (1), on reconnaît immédiatement que les branches extrêmes du delta du Fleuve Rouge sont serrées de fort près, et en quelque sorte encadrées par deux chaînes de hautes montagnes qui atteignent 1800 mètres d'altitude dans le voisinage immédiat de Sontay. C'est sur certains points choisis de ces hauteurs, à l'élévation minimum de mille mètres que devront être créés les établissements militaires jugés indispensables pour le maintien de notre domination. Ils se trouveront de tous points dans des conditions aussi favorables que les stations sanitaires, dont la création dans les régions montagneuses de l'Inde Anglaise a si puissamment contribué à ramener à des proportions normales la mortalité jaillie excessive des soldats et des fonctionnaires européens de ce pays. De ces places d'armes et de refuge, dominant le bas pays, nos troupes n'auraient à descendre qu'en cas de complications dont les éléments indigènes placés à la disposition de l'autorité locale, seraient manifestement impuissants à venir à bout.

Le territoire ainsi protégé, renfermant la totalité du Delta formant de Sontay à la mer et des montagnes de Nam Binh à celles du Quang Yen, un triangle d'environ 150 à 160 kilomètres de base sur 140 environ de hauteur, couvrant par conséquent une surface d'environ sept à huit cent mille hectares — l'étendue de la Corse. — Quant à la population extraordinairement dense qui habite cette région, on ne l'estime pas à moins du tiers de la population totale du Tonkin; elle atteint ou peu s'en faut, le chiffre de quatre millions d'individus. Aux ressources déjà considérables en hommes et en argent que peut fournir ce territoire à mesure qu'il sera soustrait à l'anarchie et à l'insécurité, conséquences forcées de l'état permanent de guerre dont il souffre depuis deux ans, viendra s'ajouter le montant de l'indemnité de guerre que devra payer le gouvernement de Hué. On se trouvera dès lors en état de poursuivre et, il faut l'espérer, de mener à bonne fin l'œuvre de la pacification totale des autres régions du Tonkin sans qu'il soit besoin de demander de trop gros crédits au parlement de la Métropole.

Quant aux troupes françaises d'occupation elles devront nécessairement dans les premiers temps prélever un effectif suffisamment respectable pour enlever aux Chinois, sinon l'envie, du moins l'espoir de continuer dans le bassin du fleuve Rouge leur lucrative industrie de pêche en eau trouble. Il est malheureusement constaté que l'infanterie de marine, malgré l'élasticité de ses formations, ne peut plus, avec ses contingents trop jeunes et ses cadres surmenés, pourvoir aux exigences sans cesse croissantes d'un service colonial embrassant à la fois nos anciennes possessions, le Tonkin et Madagascar.

En attendant qu'on se décide à organiser une véritable armée coloniale, il a été proposé, avec raison croyons-nous, de recourir par la voie d'un appel de volontaires, aux corps permanents de l'armée d'Afrique. Zouaves, tirailleurs algériens et légion étrangère — ces deux derniers corps surtout — peuvent fournir promptement les sept ou huit bataillons de marche dont l'appoint serait plus que suffisant pour mettre le corps expéditionnaire du Tonkin en état de supprimer toute résistance au dedans, et de résister au besoin à une agression du dehors.

Hâtons-nous de dire que cette dernière évenualité devient de moins en moins vraisemblable. La Chine quel que puisse être son mécontentement, y regardera certainement à deux fois avant d'affronter les risques d'un conflit avec la France. Il ne faudrait pas d'ailleurs s'exagérer les avantages que lui donne vis-à-vis du Tonkin sa situation d'Etat limitrophe. La supériorité des escadres françaises lui enlève tout moyen d'agir par mer; le cours tout entier du fleuve Rouge sera bientôt commandé par nos canonnières.

Il ne resterait donc aux Chinois pour pénétrer dans le pays que les quelques sentiers — généralement impraticables aux voitures et à l'artillerie — qui traversent la zone frontière, zone de hautes montagnes, très boisées habitées par des tribus sauvages restées jusqu'à ce jour dans une indépendance à peu près complète, tant de la Chine que de l'Annam, et que quelques avances gagneraient facilement à notre cause.

La diplomatie chinoise — bien des indices tendent à le faire croire — se montrera probablement plus accommodante que ne le supposent les défenseurs d'un diplomate dont le rappel a fait quelque bruit, les adversaires systématiques de toute entreprise coloniale et ceux, plus nombreux encore, qui n'admettent point qu'on puisse approuver une entreprise quelconque si elle n'est faite par le gouvernement de leur choix. La tentation d'intervenir pouvait se comprendre alors qu'il y avait conflit entre la France et l'Annam, Or, le renouvellement — avec garanties supplémentaires — du traité de protectorat conclu en 1874, a pour effet non seulement de supprimer le conflit, mais de permettre en outre à la France d'utiliser pour le maintien de son autorité au Tonkin toutes les ressources de l'Annam. En présence d'un revirement qui change si complètement la face des choses, le Chinois, peuple essentiellement positif, et dont les mandarins sont, dit-on, à l'égal de Panurge, pénétrés de « la sainte horreur des coups », se fera certainement une raison.

Il n'ira pas à seule fin de satisfaire une vaine gloire et de revendiquer des droits surannés, se casser bénévolement contre un obstacle beaucoup plus solide que sa grande muraille, le peu de nez dont l'a gratifié la nature. H. L.

NOTES ET IMPRESSIONS

Un père qui s'isole de ses enfants, un roi qui s'isole de ses sujets, sont deux êtres monstrueux pour moi.

DIDEROT (*inédit*).

Un pays est menacé des plus grands désastres où toute la théologie n'est pas réduite à deux pages.

DIDEROT (*inédit*).

La tolérance n'est jamais que le système du persécuté, système qu'il abandonne aussitôt qu'il est assez fort pour être le persécuteur.

DIDEROT (*inédit*).

Savoir comment les choses devraient être est d'un homme de sens; comment elles sont, d'un homme expérimenté; comment les changer en mieux, d'un homme de génie.

DIDEROT (*inédit*).

La langue me semble le thermomètre de l'état des esprits chez une nation. Si je revenais dans un siècle, pour savoir où ils en sont, je demanderais le dernier ouvrage de littérature imprimé.

DIDEROT (*inédit*).

Les ouvrages élémentaires ne peuvent être bien faits que par un homme consommé, et voilà la raison pour laquelle les bons ouvrages classiques sont si rares.

DIDEROT (*inédit*).

Ah! quelle tâche que celle d'un auteur chez un peuple qui se soucie fort peu qu'on l'instruise, mais qui veut sur toutes choses être amusé!

DIDEROT (*inédit*).

Il y a, chez Diderot, plus de folie de style que de folie d'idées.

JOUBERT.

Selon que l'on vient à la littérature par la philosophie ou à la philosophie par la littérature, on porte dans l'une et l'autre un tour d'esprit bien différent: l'itinéraire influe sur les impressions du voyage.

G.-M. VALTOUR.

ÉTUDE

SUR LES PROPORTIONS DU CHEVAL (1)

LES PROPORTIONS COMPARATIVES DE L'HOMME ET DU CHEVAL

(Suite.)

Nous avons parlé des indices dont l'emploi peut faciliter l'exactitude du dessin du cheval et préparer l'artiste à en faire un de mémoire ou par exem-

ple, comme modèle, à particulariser un portrait dont il faudrait faire ressortir les aptitudes spéciales; il nous reste à indiquer les rapports qui peuvent s'établir entre la taille de l'homme et celle du cheval, une échelle comparative dans laquelle, avec de nouvelles données, on pourra encore contrôler les dimensions indiquées dans les précédents articles.

Il est nécessaire de dire quelques mots à propos des proportions humaines. — Le sculpteur Polyclète fut l'initiateur du canon de mesure, sous la forme d'une statue debout, bien campée, dans une pose très simple qui fut unanimement acceptée comme un type de l'homme, constitué selon ses proportions et son mécanisme général. Canon modèle, sans lequel il n'était pas permis à l'artiste de s'aventurer lorsqu'il voulait modifier l'individu, conformément au caractère qu'il désirait donner à son œuvre, c'était la règle de vérité; première étape de l'exactitude et la base de la représentation humaine.

Dans les anciennes écoles de la Grèce, on joignait au canon de Polyclète ce qu'on appelait des types complémentaires, précisant chaque époque de la croissance, rapports proportionnels qu'on appliquait ensuite à l'adolescence ainsi qu'à la vieillesse.

Tout était prévu; la gymnastique, la mimique et les danses, par le degré de tension des muscles subordonnés à l'ostéologie et à l'effort musculaire que demandaient ces exercices. On personifiait les dieux en raison de leur individualité; et, comme toutes les figures ne doivent pas se ressembler, le canon (ou mesure comparative) choisi, loin d'être un type unique, était seulement un régulateur dont la rectitude ne devait être prise que comme enseignement préparatoire approximativement exigible, donnant confiance à l'artiste, sans porter ombrage à l'indépendance de la composition.

Leonard de Vinci, Albert Dürer s'occupèrent aussi de cet intéressant sujet, nous renvoyons aux remarquables écrits de ces maîtres pour connaître les minutieux travaux sur lesquels, jusqu'à nos jours, nombre d'auteurs établissent des règles plus ou moins compliquées. Cette question ne se présentant qu'accessoirement, pour nos lecteurs, nous nous bornerons, pour l'homme, aux mesures généralement recommandées dans l'instruction artistique; elles consistent à prendre la hauteur du sol au milieu de la rotule, de ce point à l'attache du femur dans le bassin, et enfin, de la reporter avec la même ouverture de compas, jusqu'à la jonction des clavicules.

J'ai encore vu se servir d'un enseignement tout aussi sommaire. Partant du sol, le premier point se prend au-dessus du genou, le second au sommet du bassin et le troisième du pubis à la fourchette sternale (jonction des clavicules). Beaucoup de statues calmes de l'antiquité donnent cette dernière mensuration qui se rencontre aussi dans l'œuvre de Michel-Ange.

L'homme debout, qui nous sert d'exemple a 7 têtes $1/2$ de hauteur et il répond à la première de ces mensurations, $sa = a b = b a$.

Pour le cheval, il est malheureux que Phidias ou Lysippe n'aient pas établi, comme le fit Polyclète une mesure intelligente ou canon hippique, répondant à la nécessité d'assigner un point de départ, un résumé bien équilibré spécifiant la structure fondamentale du sujet, avec indications nécessaires pour en modifier et la taille et l'aspect, suivant son utilisation.

Nos recherches nous autorisent à maintenir les proportions du cheval entre 2 têtes $1/2$ et 2 têtes $3/4$, comme répondant à toutes les reproductions de cet intéressant animal et, à affirmer, qu'on le rencontre très souvent inscrit dans un carré, c'est-à-dire avec égalité entre la hauteur et la longueur.

Pendant longtemps on a cru le cheval de course exempt de cette règle. Toutes les gravures anglaises exagèrent la longueur des chevaux du Turf, il est de mode de leur faire aussi la tête très petite. La photographie de poses convenablement placées de profil est venue rectifier tout cela, et ramener les portraits de la race chevaline à des proportions vraies; on constate alors que, très peu de centimètres en plus de la hauteur, donnent à l'autre dimension l'élégance et la grâce nécessaires pour bien profiler un cheval.

L'exemple qui nous servira à établir les rapports métriques, existant entre un bon cheval de 1^m,60 et un homme de 1^m,70 de taille, est pris d'après nature. L'animal est aussi haut que long, il a deux

(1) Carte du Tonkin publiée avec l'autorisation du ministre de la marine, par M. Gouin, lieutenant de vaisseau, 1883. Paris, Challemeil, rue Jacob, 5.

(1) *Le Cheval*, V^o Morel, rue Bonaparte, 13.

têtes $1/2$ et est placé sur ses aplombs; le grand côté de sa base de sustentation entre la pince de devant et celle de derrière égale les $3/4$ de sa longueur. Le cavalier est régulièrement en selle.

Nous prenons comme mesure la distance qui sépare le sternum du sol; soit la verticale B, A. Du point A, sous le coude, nous reportons cette longueur en O, pli du grasset. — De la pointe du jarret G, en F partie supérieure de l'attache de la queue. — Du sommet du garrot K, en N, sommet de la tête (nuque), et enfin du point H, assiette du cavalier sur la selle, au point I qui est le haut de sa tête (vertex).

Nous retrouvons H, I égalant H', I', ayant placé

sur le cheval un homme exactement de la taille de celui qui est debout.

On remarquera qu'en traçant une horizontale tangente au sternum A, E, elle traversera la jambe au-dessous du point où se termine la courbure de la fesse du cheval.

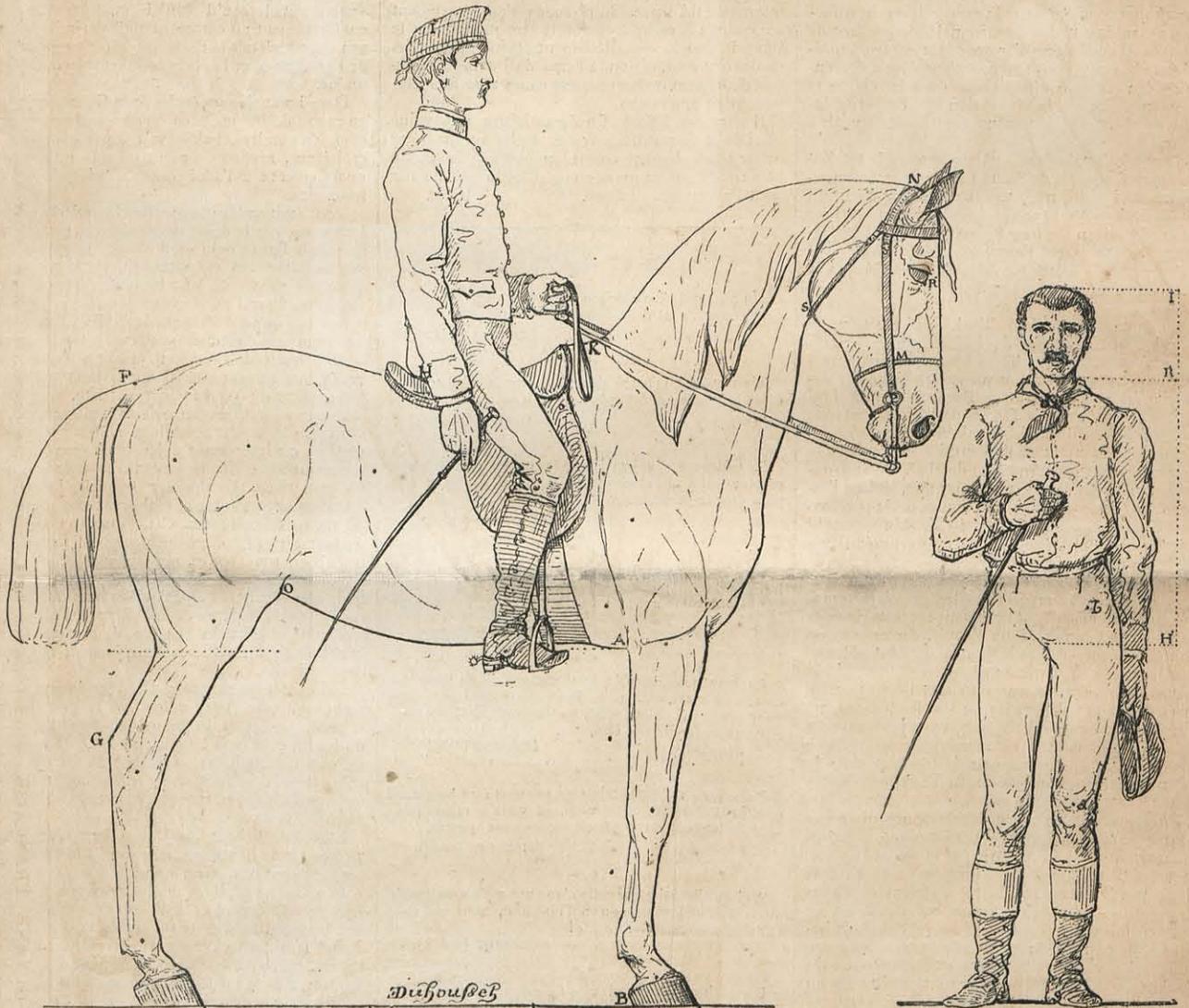
De même que, dans nos études sur les proportions, ce que nous disons aujourd'hui, ne doit avoir qu'une application relative, c'est l'explication de faits se présentant souvent dont nous ne prétendons pas faire une règle absolue.

Les hommes de toutes les statures peuvent monter des animaux des tailles les plus disparates. Il y a des chevaux longs, dans ce cas, c'est malheureu-

sement bien plus souvent, non pas à cause d'une épaule très inclinée, ou d'une croupe puissante, mais bien, par la longueur et la faiblesse des reins que cela arrive et, naturellement, la distance du sternum A, au pli du grasset O, augmente.

On peut s'étonner du rapport de la verticale A, B avec I, H qui est une donnée changeante. Cette égalité approximative nous est fournie par un grand nombre de photographies.

Chacun peut faire la remarque qu'il existe bien moins de différence, comme hauteur, entre plusieurs personnes assises autour d'une table avec des sièges égaux, ou sur un banc, qu'on aurait lieu de s'y attendre lorsque ces mêmes personnes sont de-



APPLICATION DES MESURES COMPARATIVES DE L'HOMME ET DU CHEVAL

bout. Des rapports identiques existent, pour les cavaliers, dont les têtes nous paraissent à peu près au même plan.

Cette remarque se justifie aussi bien pour les amazones que pour les hommes; chez ces derniers on peut constater que; c'est par les jambes et la silhouette des pieds se profilant sur le ventre du cheval, ou plus bas, que chaque individu diffère surtout. Il faut être très grand pour que l'étrier convenablement chaussé, soit vu entièrement de profil sous le passage des sangles. L'homme de 1^m,70 qui nous sert d'exemple, avec de longues étrivières, n'arrive pas à cette distance au-dessous de la selle.

La tête du cavalier à laquelle nous donnons à peu près 22 centimètres de hauteur ne doit pas dépasser la longueur qui sépare la nuque du coin interne de l'œil du cheval : I, R, R' = N, R.

Dans le deuxième article de cette étude, nous avons dit que nous montrerions l'utilité pratique

des dimensions de la tête, d'après l'ossature. En effet, lorsque le cheval est bridé, comme celui que nous présentons aujourd'hui, la sous-gorge N, S, égale S, L. — La museronne sera bien placée au point M, c'est-à-dire au tiers de la longueur L, N. — Le point P est le milieu de l'anneau, auquel s'attache la bride précédant le canon du mors. Enfin, la têtère recouvrira le trou auditif.

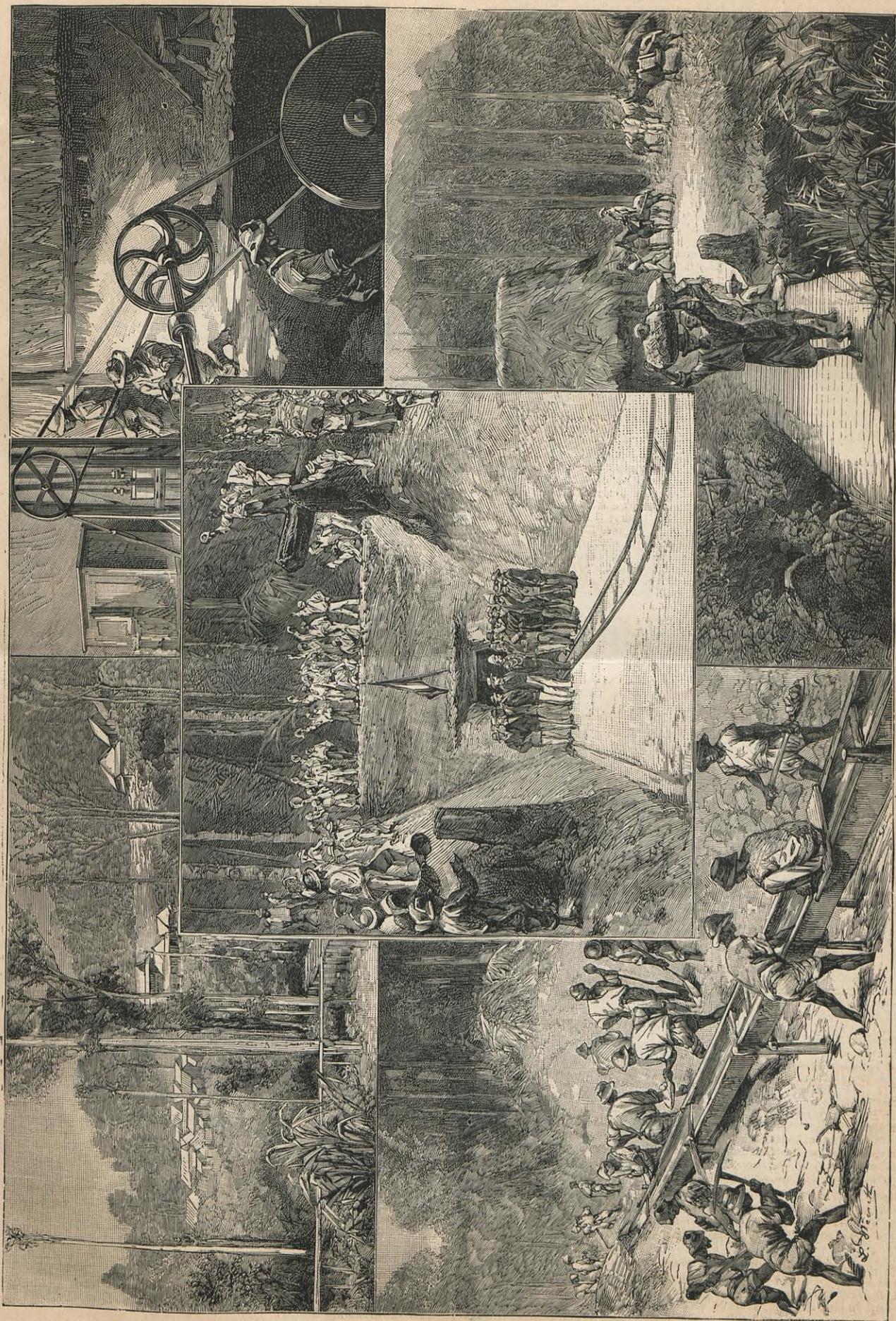
Un artiste ayant le choix, pour dessiner un cheval, doit composer un modèle ayant l'harmonie résultant de toutes les parties.

L'analyse d'un beau et bon cheval est un jalon instructif, il est certain qu'en dehors de cela l'animal peut exister, sans avoir aucune des qualités essentielles reconnues comme des beautés, et faire un excellent service, mais alors, il est préférable de ne l'utiliser ni en sculpture ni en peinture; car, ainsi que le disait il y a bientôt un siècle le professeur Vincent en 1784 « l'art embellit la nature qu'il imite qu'autant que l'artiste possède parfaite-

ment en lui-même toutes les connaissances nécessaires pour rectifier et rendre en beauté, à sa copie, ce que le modèle a de defectueux. »

On ne peut pas plus établir une règle fixe pour construire les chevaux, que pour dessiner tous les hommes. Tous les canons connus ne sont et ne seront jamais que des rapports ingénieux, même des combinaisons harmonieuses servant à instruire et à familiariser avec les formes.

Il ne faut pas s'y tromper, nulle époque plus que la nôtre, ne fut assujettie à des règles de détails. L'art est entré de plain pied dans le domaine de la vie réelle et paraît devoir s'y spécialiser longtemps. Le rôle de l'artiste est d'en faire surgir la note qui le rendra original, en s'inspirant des types vrais et actifs au milieu desquels nous vivons. Nous sommes dans une période d'indépendance que nous souhaitons progressive.



GUYANE FRANÇAISE. — EXPLOITATION DE LA SOCIÉTÉ DES GISEMENTS D'OR DE SAINT-ÉLIE
1. Vue d'ensemble de l'établissement principal du placier Saint-Élie. — 2. Broyage des quartz aurifères. — 3. Inauguration d'une machine d'essai pour le broyage des quartz. — 4. Lavage des terres aurifères. — 5. Moyens de transport.
D'après les photographies de MM. Hultert, sous-lieutenant d'infanterie de marine et Paul Lévy, ingénieur.

SPORT ET HIGH LIFE

HIGH LIFE

M. le comte de Chambord est mort, les souverains ont fait parvenir leurs condoléances, la noblesse se met en deuil, tous les partis rendent hommage au caractère du dernier fils de France et les pauvres gens prient et pleurent celui qui représentait la foi et la charité. Il y a dans cet accord un grand enseignement. Ce n'est pas par le rang ni par la magnificence qu'on domine aujourd'hui les autres hommes mais par la vertu. M. le comte de Chambord, animé d'un ardent amour de la droiture, a été préservé des factes où l'on tombe par l'intrigue et il semble plus digne de respect et d'honneurs dans la mort, couronnement d'un exil perpétuel volontaire, que s'il avait régné.

L'exposition publique du corps aura lieu jusqu'à jeudi; les funérailles solennelles se feront à Goritz et toutes les cours y seront représentées officiellement.

Durant six mois les familles légitimistes porteront le deuil; la livrée aura un nœud de crêpe à l'épaule. La vie de château va se ressentir partout, cet automne, de la mort du chef de la maison de France.

La princesse de Galles est arrivée en Danemark avec ses filles. S. A. R. a été acclamée par la foule avec enthousiasme. La reine Victoria est à Balmoral, ainsi que la princesse Christian et la princesse Béatrice. L'existence de la souveraine dans ce château est ainsi réglée. Lever à huit heures, promenade à pied jusqu'à déjeuner. Dans la journée une promenade en voiture, le lunch, la correspondance et la lecture. Après le dîner réception et coucher à onze heures.

Dinard très pschutt. On y rencontre, cette année, tout le faubourg Saint-Germain, les La Rochefoucauld, les Chevreuse, les Castellane, les Kergarion, etc., etc. Affluence de Russes à Vichy, entre autres le prince et la princesse de Sémouff, le général Dournovo, aide-de-camp de l'empereur Alexandre, le comte et la comtesse Mavrocordato, la comtesse Levret, née Branicka, etc., etc. Dieppe est devenu pour quelques jours un centre cosmopolite, le type anglais y domine tout naturellement avec ses modes, ses babies, ses parties de croquet et de lawn tennis sur les belles pelouses qui bordent l'Océan.

SPORT HIPPIQUE

DIÈPPE. — Première journée, vendredi 24 août.

Prix du Casino. — 2,500 fr., 1,000 mètres, a été gagné d'une longueur et demie par Florence 211, à M. Michel Ephrussi, devant Entrevue, à M. de la Charme, 2^e, et Fleurine, au baron Seillière. Florence a été réclamée par son propriétaire pour 13,860 francs. — Prix de Rouxmesnil, 2,500 fr., 1,000 mètres; Barbizon, 7/4, à M. Michel Ephrussi, a gagné d'une longueur, battant Montsignol, à M. de la Charme, et Talisman II. Barbizon a été réclamé par son propriétaire pour 8,880 fr. — Prix spécial, 1,500 fr., 2,500 mètres, gagné par Missy, 4/7, à H. Jennings, battant Metz, au comte de Lagrange; bonne course, arrivée palpitante. — Handicap, 4,000 fr., 2,800 mètres, gagné d'une longueur et demie par Azur, 8/1, au comte de Lagrange, devant Bichette, de la même écurie; Stresa, au baron de Rothschild, 3^e. — Prix Duquesne (steeple-chase), à réclamer, 2,000 fr., 3,500 mètres; Mavourneen a seul achevé le parcours; Paulat est tombé au second obstacle; Vésinet a refusé de sauter; Golden Penny est tombé aussi. — Grande course de haies internationale (handicap), 5,000 fr., 3,000 mètres, gagné par Excelsior, 5/2, à M. A. Khan; Parlementaire, 2; Riols, 3. — Parmi les sportsmen MM. le duc de Castries, le comte de Berteux, Archdeacon, Le Gonidec, le comte de Montgommery, H. Delamarre, etc. Un temps délicieux; l'organisation parfaite.

Deuxième journée, dimanche 26 août. — Les temps ravissant de brise et de rayons d'or a fait éclore au pesage quelques jolies toilettes. Le starter, M. Richard Figez, s'est acquitté de ses fonctions de manière à satisfaire les plus difficiles; le sport a eu un intérêt soutenu. En voici les résultats: Prix du Pollet (à réclamer), 3,000 fr., 1,000 mètres, gagné de deux longueurs et demie par Fleurine, 3/1, au baron Raymond Seillière, devant Ebène, 20/1, au comte de La-

grange; Gallerande et Talisman ont fait dead heat pour la troisième place. — Prix du Conseil général, 3,000 fr., 2,300 mètres; Azur, au comte de Lagrange, 1; Epernay, au comte de Nicolay, 2; Cyclone III, au baron R. Seillière, 3. Dodge, le jockey du comte de Lagrange, ayant déclaré qu'il ne ferait pas courir Azur, les parieurs se sont jetés sur les autres chevaux, puis Dodge s'est ravisé; simple gentillesse qui n'a pas été du goût de tout le monde. Que le pari de courses est donc chose loyale! — Le prix National, 4,000 fr., 4,500 mètres, a été gagné par Veston, 2/1, au comte de Lagrange, battant Saint-Gervais, à M. P. Dervillé, de six longueurs. — Le prix Charles-Lafitte (grand handicap international), 8,000 fr., 2,500 mètres, a été gagné d'une longueur par Mennet, 5/1, à M. Michel Ephrussi, sur Intègre, 15/1, au comte de Lagrange, 2, et Québec, 4/4, au baron R. Seillière, 3. — Le prix Franc-Picard (course de haies, à réclamer), 2,000 francs, 2,500 mètres, est échu à Régiment, à M. H. Holton; Golden Penny, 2; Invention, 3. Régiment a été réclamé par son propriétaire pour 4,330 fr. — Le prix de la Société des steeple-chases de France, 4,600 francs, 3,500 mètres, a été pour Soledad, 7/4, à M. Guinebert, battant Réséda, tombée ainsi que Irlande, dont le jockey s'est foulé le poignet.

COURSES A AUTEUIL. — Réunion d'été, 7^e jour, dimanche 26 août. En vérité, on ne s'est guère aperçu de la dispersion de nos clubmen; il y avait beaucoup de monde; les courses avaient de belles allocations, aussi ont-elles été sérieusement contestées. Détails: prix Astrolabe, 3,000 fr., 3,000 m. (haies), a été pour Penthièvre 6/4 à Mitchell, battant Guinea à sir Arthur, et Robert à J. Lane. Le vainqueur a été acheté pour 5,900 fr. par M. P. Dervillé. Prix du Phalanstère (steeple-chase), 5,000 fr., 4,200 mètres. Aristote, 3/1 à Ed. Childs, a battu dans cette course Voltaire à Mitchell, et Blondin à Wigginton; gagné d'une longueur. — Prix Congress, gagné par Baudres, 1,500 fr., 3,000 mètres. Le second a été Tripoli et Rollon troisième. Il y a eu une quantité de faux départs, Cérémonie, Vaugirard et Diaphane sont tombés au talus et à la rivière. — Le prix d'Août a été gagné par Saint-Priest 6/4 à Mitchell, qu'Andrews a su piloter avec énergie; Annibalest revenu boîteux, Neptune tombé à la rivière des tribunes. — Le prix du Parc des Princes (haies), 2,500 fr., 2,600 m., a été remporté par La Vague, 7/4 à Mitchell devant Argonne, à M. Guilhaud, et Franc-Gascon à J. Diggle, Nicklausse tombé.

MAISONS-LAFITTE. — Treize-cinq concurrents. Prix Mortemer, gagné par la polichesse Stracchino et Cataract, Uranie 2; Gazelle II, 3. — Prix Plutus, gagné par Sweetbite à sir Arthur, devant Belliqueux et First Love. — Le prix Flageolet a été remporté par Sweetbite à sir Arthur, Pistache 2; Détestation, 3. — Le prix Marché-Mal a été pour Invention 2/1 Gravette 2; Camus, 3. — Le prix Cinna a été pris par Aristote, Duchesse-Anne, 2; Nankin, 3.

Baden Baden, 1^{er} jour. — Prix du Président: Yessica; prix de l'Avenir, Gahernie; prix de la Ville, Dilage; prix d'If-fezheim, Maria.

SAINT-OUEN, lundi 27 août. — Bon terrain, beau jour, nombreuse assistance. Le prix des Petits Ponts, gagné par Pitt 5/7 à A. Stripp, battant Home Rule et Avernès. — Le prix du Rouillon, gagné par Robert 5/2, à M. J. Lane, battant Negro et Highlander. Robert a été racheté 6100 fr. par son propriétaire. — Le prix de Villeparisis, gagné par Chiffon II 3/1, à sir Arthur, battant Bretagne et Glorification. Chiffon et Bretagne ont été payés 4678 francs et 2000 fr., plus le montant du prix. Glorification, rachetée 2300 fr. — Le prix du Sausset, gagné par Arabie 10/1, à G. Stern, battant Uranie et Silence. Arabie réclamé pour 2100 fr. 55. — Le prix de Wissous, gagné par Duchesse-Anne 7/2, à sir Arthur, devant Cornwallis et Neptune.

Baden, deuxième jour: Prix de la Jeunesse (handicap), Gernot 1. — Prix des Dames (gentlemen riders), Occident 1, Alma 2. — Prix de Jubilé de Bade, Brocken 1. — Prix de la Favorite, Olivette 1. — Prix du Rhin, Kococo walker.

PIGEONS VOYAGEURS. — Huit cent pigeons ont pris part au concours de Poitiers; le départ a eu lieu à six heures du matin par un temps brumeux et les pi-

geons ont tourné une bonne demi-heure avant de trouver la direction mais quelques pigeons ont pointé et toute la colonne s'est mise dans le train dont la vitesse s'est prononcée. A l'arrivée à Paris le 1^{er} a été reconnu appartenir à M. Derouard, le 2^e à M. Laurent et le troisième à M. Caillat qui se sont partagés le prix offert par M. le baron Seillière.

A Boulogne sur Mer le prix United Club (objet d'art et 1470 fr.) a été remporté par M. Tontain tuant 10 sur 10. M. Wingrove 2^e avec 9 sur 10; le colonel Vernon 3^e, avec 8 sur 9. La poule d'essai partagée entre MM. Day et de Dorlodot. Dans le prix de la Société: 1^{er} M. le baron de Prat tuant 19 sur 19 et gagnant 2036 fr. outre le montant du prix; M. Puchiffie 2^e avec 18 sur 19. MM. Wingrove et Drevon se sont partagés le troisième prix. Le prix d'ouverture a été gagné par M. Lafont 11 sur 11, recevant un objet d'art et 1460 fr.; M. Leblanc 2^e 10 sur 11; M. de Dorlodot 3^e 9 sur 11.

Le vélocipède qui flotte, voilà le dernier mot de la fantaisie sportive, et c'est ce que vient de prouver un Anglais, M. Terry, en traversant la Manche sur un tricycle de son invention, transformé en nacelle à deux avirons. Il a quitté Londres le 20 août, est arrivé à Douvres le lendemain, a traversé le détroit en huit heures et a filé sur Paris... pede libero. Combien d'autres qui s'efforcent des pieds et des mains et n'avancent pas autant!

SAINT-HUBERT

AIX-LES-BAINS. — Les victimes de la catastrophe d'Ischia n'ont pas été oubliées par les étrangers en villégiature à Aix-les-Bains. M. Brunel, le sympathique directeur du Casino de la Villa des Fleurs, avait convoqué, jeudi dernier, l'élite de la Société d'Aix à une fête de bienfaisance donnée sous les beaux ombrages de ses jardins. Le soir représentation avec Talazac, notre célèbre chanteur, qui interprétait pour la première fois devant le public d'élite réuni pour l'entendre, le rôle d'Edgard, de Lucie de Lammermoor; nous sommes heureux de dire que depuis les beaux jours de Duprez à l'Opéra, jamais le rôle d'Edgard n'avait été mieux dit, mieux chanté; rappels, bravos, etc., etc., dont l'excellente troupe du Casino a eu sa bonne part. Succès d'artiste, succès pour les malheureux.

BIBLIOGRAPHIE

Dans la lune, par Alphonse Karr, 1 vol. in-18 (Calmann-Lévy, éditeur). — Comme toujours, il y a de tout dans le volume de M. Alphonse Karr; de tout, mais surtout de la politique. On sait que M. Alph. Karr est républicain de longue date. Il l'est encore; il prétend même être le seul. Il est certain qu'aucun ne trouve grâce devant lui. Tous sont traités de sots, d'incapables, d'idiots. Le crétinisme même ne leur est pas refusé. Mon Dieu! nous sommes assez près de croire que les grands hommes sont rares de notre temps, que tous nos ministres ne sont pas des Richelieu ou des Sully, tous nos sénateurs des Fabius ou des Cicéron, tous nos généraux des Turenne ou des Condé, et nous allons jusqu'à penser que beaucoup de nos députés pourraient être rendus avec avantage à la vie privée. Mais encore y a-t-il un choix à faire. Peut-être l'auteur veut-il trop avoir plus d'esprit que tout le monde et que Voltaire ensemble. Cette bonne opinion incessante de soi-même finit par vous impatienter. Car, au fond, il faut bien le dire, sur nombre de points, l'écrivain n'a que trop raison. L'esprit, certes, il en a beaucoup, et du bon sens aussi, ce qui est plus rare en France, surtout à l'heure actuelle. M. le moi est haïssable et il ne faut pas se donner pour un prophète à tout moment. Cela dit et à cela près, nous avouons volontiers qu'il y a plaisir à lire ces malicieuses pages écrites sous les eucalyptus de Saint-Raphaël.

L. P.

FAITS DIVERS

LES ABEILLES CYPRO-AMÉRICAINES. — Un éleveur d'abeilles de l'Etat de New-Jersey,

des Etats-Unis d'Amérique, a reconnu que les abeilles de provenance de l'île de Chypre et importées en Amérique valent, commercialement parlant, un tiers de plus que les abeilles indigènes américaines. Leur miel est plus fin, plus abondant, plus sucré. Voilà qui va réjouir les mânes d'Aristée. L.

— Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur,

L'article inséré dans votre journal du 18 août, à propos des pigeons voyageurs, est excellentement écrit. Cependant, il renferme deux inexactitudes que je crois devoir relever. Ce n'est pas par la voie que le pigeon se dirige, mais par une sorte d'instinct qui n'a pas été expliqué jusqu'ici. La preuve en est qu'un pigeon envoyé au nord de son pigeonnier ne rentre presque jamais, et se perd. En 1860, des pigeons qui étaient revenus à Bruxelles de Paris, Orléans, Châteauroux, Montauban, furent envoyés à Amsterdam (c'est-à-dire au nord de Bruxelles), après avoir été entraînés à Anvers et Bréda, et sur 500 d'entre eux, 15 revirent leur pigeonnier. Ce fut un désastre pour les amateurs de notre Société.

Vous dites que le pigeon-voyageur fait de 80 à 100 kilomètres à l'heure. Ceux qui ne feraient que cela auraient bientôt le cou tordu.

Dans cette même année 1860, nous avions organisé à Bruxelles un concours à Perpignan (307 lieues à vol d'oiseau). Les pigeons, d'après une dépêche du chef de gare, furent lâchés à Perpignan à 6 heures du matin. Il y avait 10 prix : à 4 heures du soir, tous étaient gagnés; ce qui fait une vitesse moyenne de 120 kilomètres à l'heure, d'une manière soutenue.

J. FUMAL,

Ancien secrétaire-trésorier de la Société colombophile des Unionistes de Bruxelles.

LA TARENTULE ET LE WHISKY. — On sait que, de toute antiquité, la piqûre de la tarentule a été traitée en maintenant le patient dans un état continu de danse et d'agitation violente. Ce traitement avait pour but de déterminer une abondante transpiration pendant laquelle s'expulsait le venin de l'insecte. Un Français de San-Francisco, piqué deux fois par une tarentule, s'est guéri par des applications externes et internes, abondantes et renouvelées de whisky. Il est probable que pendant son ivresse, la transpiration produite par le travail de digestion de l'alcool, a produit le même effet que la danse. L.

LA CIVILITÉ CHEZ LES CANAQUES. — En Nouvelle-Calédonie, chez les Canaques, les lois de l'étiquette, comme celles de la civilisation péruilée et honnête, ne sont pas absolument les mêmes que chez nous. Il est permis de passer devant les chefs, les invités, de s'asseoir quand ils se tiennent debout, etc. Ces usages ne sont pas dictés par le caprice, mais en passant devant son invité, s'asseyant devant lui, cet invité est à peu près certain qu'on ne pourra lui asséner un coup de casse-tête. L.

LA CIRCULATION SUR LES CHEMINS DE FER ANGLAIS. — Il y a quarante ans, dit M. Porter, on estimait que chaque année, dans la Grande-Bretagne, 82,000 personnes par jour ou 30 millions par an étaient transportées à une distance de vingt kilomètres, au prix moyen de trente centimes par kilomètre. En 1881, plus de six cent millions de voyageurs étaient transportés annuellement par les chemins de fer, à raison de un franc en moyenne chacun, soit au tarif moyen de huit centimes par kilomètre, ce qui donne, par voyageur, un parcours moyen de 12 kilomètres et demi. Sur le chiffre exact de 623 millions de voyageurs transportés par les chemins de fer en 1881, six pour cent ont pris la première classe; six et demi pour cent la seconde, et quatre-vingt-trois et demi pour cent la troisième. Les recettes donnent un résultat analogue : alors qu'en 1854, les recettes des premières et des secondes classes faisaient les deux tiers des recettes totales relatives aux voyageurs, elles ont décliné rapidement, pendant que croissaient les recettes provenant des troisième classes. En résumé, le nombre des voyageurs de troisième classe dépasse 80 pour cent du nombre total des voyageurs, et la recette provenant des voyageurs de troisième classe fait plus des deux tiers de la totalité des recettes. L.

LE TEMPLE D'ÉPIDAURE. — On pourrait croire que depuis près d'un siècle qu'on explore le sol de la Grèce, il n'y a plus à faire aucune découverte importante. Il n'en est rien. A Epidaur, sur le golfe de Salonique on a déblayé un temple dorique d'une grande importance. Ce temple était probablement consacré à Esculape, le dieu de la médecine. On a, en outre, ramené au jour dix têtes de lion qui servaient de gargouilles à ce temple et des fragments importants de statues. D'un autre côté, la Société qui exploite les mines de Laurium a découvert vingt-neuf vases primitifs placés par elle dans la salle de la direction.

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES. — M. Maspero le savant égyptologue, qui continue en Egypte les travaux de feu Mariette Bey, vient de terminer une brillante campagne de recherches. Il a découvert plus de deux cents monuments d'origine pharaonique, de ces grandes tombes d'une importance capitale et plus de cinq cents fragments avec inscriptions, le tout d'une grande importance pour la chronologie, l'histoire et la philologie. A Denderah, M. Maspero a mis à jour une avenue de petits sphinx dont la longueur ne dépasse pas cinquante centimètres, au lieu des dimensions énormes qu'ont généralement ces monuments. A une extrémité de cette avenue se trouve un sphinx plus grand, du type dit sphinx grec, de la forme d'un lion, les deux pattes devant dressées, avec une tête de jeune fille dont la chevelure est disposée en quatre plaques.

COMPAGNIE PARISIENNE

D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires qu'il leur sera payé, à dater du samedi 6 octobre prochain, une somme de 12 fr. 50 par action de capital, à titre d'acompte sur le dividende de l'exercice 1883.

Cet acompte sera payé tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures, au siège de la Compagnie, 6, rue Condorcet.

La somme nette à recevoir, déduction faite des impôts établis par les lois de finance, est fixée ainsi qu'il suit :

1^o Action de capital nominative 12 fr. 125
2^o — — au porteur 10 fr. 533

Les porteurs de vingt actions au moins pourront déposer leurs titres ou leurs coupons, dès le 6 septembre, en échange d'un mandat de paiement à l'échéance du 6 octobre suivant.

VOYAGE CIRCULAIRE EN SUISSE

(OBERLAND-BERNOIS ET LAC DE GENÈVE)

Les Compagnies des chemins de fer de l'Est et de Paris-Lyon-Méditerranée délivrent aux touristes qui désirent visiter la Suisse centrale, l'Oberland-Bernois et le Lac de Genève, des billets à prix réduits, valables pendant un ou deux mois, avec arrêt facultatif sur les lignes de l'Est et de Lyon dans toutes les stations du parcours, et à Mulhouse, Bâle, Olten, Lucerne, Alpnach, Brienz (Giessbach), Interlaken, Thoun, Bern, Fribourg, Lausanne et Genève.

Cet intéressant voyage peut s'effectuer indifféremment en partant par la ligne de l'Est (Belfort-Delle-Bâle ou Belfort-Mulhouse-Bâle) et en revenant à Paris par celle de Lyon ou bien dans le sens inverse.

Les billets sont délivrés aux gares des chemins de fer de l'Est et de Lyon; aux bureaux succursales des chemins de fer de l'Est : 52, rue Basse-du-Rempart; 4-10, rue Sainte-Anne et 7, rue Molière; aux bureaux de la Compagnie de Lyon : 88, rue Saint-Lazare; 11, rue des Petites-Ecuries; 6, rue de Rambuteau; 4, rue du Bouloi; 45, rue de Rennes; 252, rue Saint-Martin; 8, place de la République; 18, rue Etienne-Marcel; — à l'Agence des chemins de fer anglais, 4, boulevard des Italiens; — à l'Agence Lubin, 36, boulevard Haussmann.

Les prix de ces billets sont fixés comme suit :

Pour les billets d'UN MOIS : 1^{re} classe, 152 fr. 95; 2^e cl., 119 fr. 35;

Pour les billets de DEUX MOIS 1^{re} cl., 166 fr. 40; 2^e cl., 129 fr. 50.

La délivrance des billets cesse le 30 septembre pour les billets d'un mois, et le 31 août pour les billets de deux mois.

CHEMINS DE FER DE L'EST

DE PARIS A MUNICH ET A VIENNE

PAR LA SUISSE

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est vient d'organiser un service direct à grande vitesse au départ de Paris pour Munich et Vienne, via Delle-Bâle, Zurich, Romanshorn et Lindau.

Une voiture de 1^{re} classe circule directement de Paris à Zurich et Romanshorn, et vice versa.

La gratuité de 30 kilog. est accordée sur tout le parcours à chaque voyageur porteur d'un billet direct de place entière pour Munich et Vienne.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

VACANCES DE 1883

TRAIN DE PLAISIR

DE PARIS A GRENOBLE

Permettant de visiter les Alpes Dauphinoises, la Grande Chartreuse, Gières-Uriage et Allvard-les-Bains.

Aller : Départ de Paris, le 5 septembre à 2 h. 20 soir. — Arrivée à Voiron (Grande-Chartreuse), le 6 septembre, à 6 h. 58 matin; à Grenoble, le 6, à 7 h. 42 matin.

Retour : Départ de Grenoble, le 13 septembre, à 9 h. 15 soir, de Voiron (Grande-Chartreuse), le 13, à 10 h. 04 soir. — Arrivée à Paris, le 14 septembre à 3 h. 48 soir.

Prix unique du voyage aller et retour 34 francs en 3^e classe.

On trouvera des billets à dater du 20 août, à la gare de Paris, dans les bureaux succursales de la Compagnie, à l'Agence Lubin, 36, boulevard Haussmann, à l'Agence Cook et fils, 9, rue Scribe, 15, place du Havre et Grand-Hôtel, boulevard des Capucines, à l'Agence des Wagons-lits, 2, rue Scribe, à l'Agence H. Gaze et fils, 8, rue Duphot, à l'Agence Caygill, 15, avenue de l'Opéra et à l'Agence G. Bordèse, 22, rue de la Chaussée d'Antin.

Nota. — Il existe un service régulier de voitures entre Voiron et la Grande-Chartreuse. Les voyageurs du train de plaisir pourront s'ils le désirent, faire cette excursion avant d'aller à Grenoble, puis ensuite continuer le voyage par un train quelconque de Voiron à Grenoble du 6 au 13 septembre. Des billets d'aller et retour à prix réduits sont du reste délivrés à Grenoble pour Voiron (Grande-Chartreuse) ainsi que pour Gières-Uriage et pour Goncelin (Allvard-les-Bains).

TRAIN DE PLAISIR DE

PARIS A AIX-LES-BAINS ET CHAMBERY

Permettant de visiter Anancy les Gorges du Fier (Lovagny), les lacs du Bourget et d'Anancy.

Aller : Départ de Paris, le 6 septembre à 1 h. 30 soir. — Arrivée à Aix-les-Bains, le 7 septembre à 5 h. 56 matin; à Chambéry, le 7, à 6 h 25 matin.

Retour : Départ de Chambéry, le 14 septembre à 10 h. 05 soir, d'Aix-les-Bains, le 14, à 10 h. 43 soir. — Arrivée à Paris, le 15 septembre, à 3 h. 48 soir.

Prix unique du voyage aller et retour 32 francs en 3^e classe.

On trouvera des billets à dater du 20 août, à la gare de Paris, dans les bureaux succursales de la Compagnie, à l'Agence Lubin, 36, boulevard Haussmann, à l'Agence Cook et fils, 9, rue Scribe, 15, place du Havre et Grand-Hôtel, boulevard des Capucines, à l'Agence des Wagons-lits 2, rue Scribe, à l'Agence H. Gaze et fils, 8, rue Duphot, à l'Agence Caygill, 15, avenue de l'Opéra et à l'Agence G. Bordèse, 22, rue de la Chaussée d'Antin.

Nota. — Des billets d'aller et retour à prix réduits sont délivrés à Aix-les-Bains et à Chambéry pour Anancy. Ils permettent aux voyageurs de s'arrêter, soit à l'aller, soit au retour, à la gare de Lovagny (visite des Gorges du Fier).

EXCURSION EN AUVERGNE

Train de plaisir

PARIS-CLERMONT

Prix (aller et retour) en 2^e classe, 30 francs, en 3^e classe 21 francs.

Départ de Paris, le 8 septembre à 11 h. 50 soir. — Arrivée à Clermont, le 9 septembre, à 11 h. 48 matin.

Séjour 8 jours.

Départ de Clermont, le 16 septembre à 11 h. 10 soir. — Arrivée à Paris, le 17 septembre, à 10 h. 15 matin.

On peut se procurer des billets à l'avance pour ce train de plaisir : à la gare de Paris, dans les bureaux-succursales, rue de Rambuteau, 6, rue de Rennes, 45, rue du Bouloi,

4, rue Saint-Lazare, 88, rue des Petites-Ecuries, 11, rue Saint-Martin, 252, place de la République, 8, à l'Agence Lubin, boulevard Haussmann, 36, à l'Agence Cook et fils, rue Scribe 9, place du Havre, 15, et Grand-Hôtel, boulevard des Capucines, à l'Agence des Wagons-lits, rue Scribe, 2, à l'Agence H. Gaze et fils, rue Duphot, 8, à l'Agence Caygill 15, avenue de l'Opéra et à l'Agence Bordèse, 22, rue de la Chaussée d'Antin.

Le Livret-Chaix continental du mois courant est en vente dans les gares et les librairies, et à la **Librairie Chaix**, rue Bergère 20, Paris.

1^{er} vol. *Services français*, avec cartes coloriées des chemins de fer de la France et de l'Algérie. Prix : 1 fr. 50.

2^e vol. *Services étrangers*, trains français desservant les frontières, et services franco-internationaux, avec carte coloriée des chemins de fer du Continent. Prix : 2 francs. (Pour se rendre à l'étranger des divers points de la France, le voyageur n'a pas besoin de recourir au volume contenant les services français.)

Chaque volume renferme un *guide-sommaire* indiquant les principales curiosités à voir dans les villes importantes, les stations balnéaires, etc.

Guide pratique des opérations de transfert et instruction sur le contentieux des titres, par M. C. Baillot, avocat, chef des Transferts et du Grand-Livre au chemin de fer d'Orléans, 1. vol. Prix : 12 francs.

Un supplément à cet ouvrage vient de paraître, contenant les lois et les décisions judiciaires survenues depuis 1873, 1 vol. Prix : 5 francs. — Les deux volumes demandés en même temps 15 francs.

Adresser les demandes à la **Librairie Chaix**, rue Bergère, 20, Paris, en y joignant le montant en un mandat sur la poste ou un chèque sur Paris.

AVIS. — Évitez les épidémies en buvant l'eau de Saint-Galmier SOURCE BADOIT, l'Eau de table sans rivale! — Expéditions: DIX MILLIONS de bouteilles par an. — Exiger le cachet vert et sur l'étiquette la signature *A. Badoit*. — Dix médailles aux Expositions.

INSENSIBILISATEUR DUCHESNE. Extraction et pose de Dents sans douleur, rue Lafayette, 45.

MAISON A PARIS (13^e arr^t), r. de la Colonne, 32. A ADJ^rs. une ench. ch. des not. de Paris, le 11 sept. 1883, cont. 204^m. 90. M. à p. 10,000 S'ad. aux not. M^{rs} Devès, 3, rue Laffitte, et COLLEAU, 21, avenue d'Italie, dépositaire de l'enchère.

ALGERIE Gde Propriété, à Gastonville, cont. 627 h. R. 11,625 f. M. a. p. 150,000 fr., à adj^r, s 1 ench, ch des not. de Paris, le 9 octobre. S'adr. à M^{re} Baudrier, n^o 68, rue de la Chaussée-d'Antin.

D^r EMANUEL guér. rap^t mal de p, du sang, 1 à 9 h. ou Ec 55, Greneta Paris

HALLALI nouv. chapeau de chasse, franco en province contre bon de poste de 14 f
A. DELION, pass. Jouffroy, Chapellerie élég.

PULLNA (BOHÈME). La plus purgative des eaux minérales.

En cette saison, il n'est pas de médicament plus précieux que le **GOUDRON FERRUGINÉ**. Une ou deux cuillerées à café, prises aux repas, dans l'eau, le vin, la bière, etc., préviennent des *Mutarrés* et *Spérmiques* en débarrassant dans les liquides les germes putrides par lesquels ceux-ci sont infectés. Le **GOUDRON FERRUGINÉ** agit sur la plus salutaire influence sur la *Poitrine*, les *Reins* et les *Organes affaiblis* par les fatigues ou par les maladies anciennes. — LE FLACON : 2 FR. 105, RUE DE BERNES, PARIS ET LES PRINCIPALES PHARMACIES 2 Flacons expédiés franco contre 4.50.



DUVET EPIDERMAL
EUNELGEN & SON
Paris Gros: 46, r. Taitbout
DÉTAIL PARTOUT
A BASE DE BISMUTH

NOS GRAVURES

EXPOSITION D'AMSTERDAM

La grande entrée. — Nous avons déjà parlé de l'originalité de la façade de l'Exposition d'Amsterdam; le dessin que nous reproduisons aujourd'hui, pris sous le péristyle du monument, tout à fait à l'entrée, fait ressortir l'énorme proportion des motifs de décoration employés par MM. Fouquiau et Motte.

C'est là, presque entre les pattes des monstrueux éléphants, que se réunissent tous les matins les membres des diverses sections du jury. Tandis que le public commence à défilé, que le soldat de faction avise d'un œil vigilant les visiteurs qui n'ont pas prêté garde à la défense de fumer et les oblige à déposer leurs « puros » dans les coupes de l'entrée, les travaux et les remarques de la veille sont l'objet de commentaires ardents.

C'est notre « Salle des Pas-Perdus », dit pittoresquement le sympathique président de la Commission française, que son chapeau gris signale au milieu des groupes. Après ce commun échange des observations faites, chaque section va retourner à ce travail de bénédictin que les Secrétaires chargés d'en réunir et d'en condenser les éléments, peuvent seuls apprécier à sa juste valeur.

Sujets divers. — Nous complétons par notre page de ce jour, la série des documents que nous avons déjà publiés sur l'Exposition coloniale néerlandaise.

Au centre, figure la façade du pavillon de cette Exposition, dont l'architecture, du style Arabe, rappelle que l'islamisme est la race dominante dans les îles de l'archipel indien. A l'entrée se dresse la statue colossale de Jan Pieterszoon Coen, fondateur de Batavia, qui, par sa défense victorieuse des établissements hollandais contre les princes indigènes et les Anglais, devint le véritable fondateur de la puissance de la Compagnie au dix-septième siècle.

L'intérieur des galeries, très habilement divisé en groupes et en classes, offre une intéressante collection de produits exotiques. Les échantillons de toute nature, les dessins, modèles, cartes, soigneusement étiquetés, permettent de faire une étude fort instructive des moyens de colonisation employés et des progrès accomplis dans ce vaste empire qui comprend, en Orient, les importants groupes d'îles de Sumatra, Java, Bornéo, des Célèbes et des Moluques; en Occident, Surinam et le groupe de la mer des Caraïbes.

La sortie des galeries s'ouvre en plein Kampong, mettant ainsi le visiteur déjà initié à la vie indigène par l'exposition des produits et des modèles, en présence d'une réalité animée.

Ici, de véritables Javanaises tissent le Sahrong, cette pièce principale du costume indigène, l'une dévide la soie, l'autre tendant son métier par un effort des reins, fait passer rapidement la navette entre les fils ou serrettes mailles d'un coup sec de la règle en bois dur. Ces ouvrières, paraît-il, sont de fort beaux spécimens de la race Javanaise, bien qu'un type caractérisé par des yeux bridés, un nez aplati et des pommettes saillantes, soit peu fait pour séduire le goût européen.

Là, la charrue attelée de deux buffles est prête à tracer son sillon sous la conduite du labourer qui pèse sur le soc, tandis qu'un garçonnet soutient et dirige l'attelage.

Mais les sons du Gamelan se font entendre, opérant par leur étrangeté une grande attraction sur la foule des visiteurs. Plus étrange encore est l'aspect de l'orchestre : gongs de toutes les dimensions, violons à deux cordes, bizarrement construits, pianos composés de lamelles de cuivre ou de bois actionnés à coup de maillet, enfin, canapés où s'alignent des cônes sonores en métal, semi-sphériques d'un côté, ouverts de l'autre, assez justement qualifiés de marmites renversées. Au centre, danseurs et danseuses, celles-ci brillamment costumées d'étoffes de soie, aux couleurs éclatantes, la tête ceinte d'une sorte de casque en argent découpé et ciselé, suivent en cadence les motifs parfois gracieux de l'orchestre et agitent des écharpes avec des mouvements de bras

anguissants. Le Gamelan n'a évidemment rien du caractère vif et passionné de la danse chez la plupart des autres peuples, il offre pourtant aux Javanais un intérêt puissant, puisqu'on le voit durer parfois vingt-quatre heures.

De chaque côté du pavillon néerlandais sont figurés deux motifs des colonies occidentales : l'un est le carbet indien de la Guyane hollandaise, il rappelle par son aspect les exhibitions du même genre faites au Jardin d'Acclimatation, notamment celle des Galibis, dont les sauvages sont voisins; l'autre offre les types et les costumes de Surinam. Quelques unes sont jeunes et gracieuses, toutes portent fièrement leurs robes empestées et savent établir sur leur tête ce laborieux édifice qu'on appelle en créole « une tête marrée », et qui rappelle, sans en égaler l'élégance toutefois, la coiffure coquettement drapée de nos Martiniquaises.

LE VICE-AMIRAL PEYRON MINISTRE DE LA MARINE

M. le vice-amiral Peyron, qui vient d'être nommé ministre de la marine en remplacement de M. Ch. Brun, est âgé de soixante ans. Il a parcouru une carrière des plus brillantes. Entré au service en 1839; aspirant en 1841; enseigne de vaisseau en 1845; lieutenant de vaisseau en 1852; capitaine de frégate en 1861; capitaine de vaisseau en 1867; contre-amiral en 1877; vice-amiral en 1881, il est grand officier de la Légion d'honneur.

Il a fait les campagnes de la Baltique, de Crimée, d'Italie, de Chine, de Cochinchine et du Mexique. Il connaît admirablement la Cochinchine où il a enlevé, par action d'éclat, son grade de capitaine de frégate.

Le nouveau ministre de la marine a occupé à deux reprises différentes, sous les ministères de l'amiral Cloué et de l'amiral Jaureguiberry, le poste important de chef d'état-major général au Ministère de la marine. Très au courant de tous les détails de ce grand service, il passe à juste titre pour un de nos officiers généraux les plus distingués.

LE CONTRE-AMIRAL GALIBER

On sait que le vice-amiral Pierre, commandant de la division navale de la mer des Indes et qui dirigeait l'expédition contre les Hovas, a dernièrement donné sa démission pour raison de santé. C'est le contre-amiral Galiber qui vient d'être appelé à le remplacer.

M. le contre-amiral Galiber est né le 24 juillet 1824. Il est entré au service en 1840. Aspirant en 1842, enseigne de vaisseau en 1846, lieutenant en 1854, capitaine de frégate en 1862, de vaisseau en 1869, il était promu contre-amiral le 20 janvier 1879. Il est commandant de la Légion d'honneur et membre du Conseil d'airamauté.

L'EXPÉDITION CONTRE L'ANNAM HANOÏ ET HUÉ

Au moment où l'amiral Courbet faisait ses préparatifs pour agir contre Hué, la capitale de l'Annam, le général Bouët se mettait en mesure de pousser avec vigueur les hostilités dans le Tonkin; une des opérations, exécutée par ses ordres, réussit complètement. Le colonel Badens, commandant la place de Haiphong, marcha, à la tête d'une partie des forces de la garnison, contre la ville de Haïduong, dont il réussit à s'emparer. Cette ville, peuplée de trente-cinq mille habitants et défendue par cent cinquante pièces d'artillerie, paraît, au point de vue stratégique, avoir une assez grande importance. Située à égale distance de Haiphong et de Hanoï, elle menaçait par conséquent la base d'opérations de nos troupes.

L'autre opération tentée de Hanoï et conduite par le général Bouët, a été moins heureuse. D'après une dépêche du *Standard*, on avait même pu croire, au premier moment, à un échec sérieux. Au dire de cette dépêche, le gros du corps expéditionnaire, dans l'intention de repousser les Pavillons-Noirs jusqu'à Son-Tay, était sorti de Hanoï, divisé en trois colonnes, fortes chacune de cinq cents hommes. La première, dirigée par le commandant Revillon, ayant attaqué un village situé sur le Fucve-Rouge, à une dizaine de kilomètres en amont d'Hanoï, aurait vainement es-

sayé d'enlever d'assaut les fortifications derrière lesquelles l'ennemi s'était retranché. Pendant ce temps, la deuxième colonne, sous les ordres du commandant Coronat, se serait avancée jusqu'à Genoi, à très peu de distance de Hanoï, où elle aurait attendu pour continuer sa marche les résultats d'un mouvement tournant entrepris par la troisième colonne, celle du commandant Thier, qui avait suivi la route prise par le commandant Rivière. C'est cette dernière colonne qui aurait subi l'échec dont il s'agit. Après avoir inutilement essayé d'enlever d'assaut le village de Vong, le commandant Thier aurait été obligé de se retirer, et, dans son mouvement de retraite, il aurait été poursuivi par les Pavillons-Noirs. A la vérité il les aurait repoussés et les troupes françaises auraient pu emporter leurs morts et leurs blessés. Mais elles n'en auraient pas moins été obligées de rentrer le soir même à Hanoï où, après cet échec, auraient dû rentrer également et la colonne Revillon, qui avait occupé dans la matinée du 16 août le village dont elle avait vainement tenté de s'emparer la veille, et la colonne Coronat, qui avait repoussé une attaque de l'ennemi.

Une dépêche postérieure, adressée au ministre de la marine par le général Bouët, est venue heureusement rectifier sur un point important la dépêche du *Standard*. L'opération n'a sans doute pas donné tous les résultats qu'on en attendait; mais une pagode a été occupée et conservée, l'ennemi a évacué ses positions et s'est repêché sur Son-Tay, et si nos troupes se sont retirées, c'est par suite de la rupture des digues et de l'inondation qui en a été la conséquence, ce qui est bien différent, surtout au point de vue de l'effet moral.

Deux jours après ces événements, d'autres événements, qui amèneront peut-être la fin de la guerre, se passaient dans la moyenne Cochinchine. Les troupes françaises s'emparèrent des forts et des batteries situés à l'entrée de la rivière de Hué.

Les opérations qui ont abouti à cet important résultat n'ont pas duré moins de trois jours. L'attaque a commencé le 18 août, et les positions occupées par l'ennemi ont été enlevées le 20. On sait qu'en approchant du littoral la rivière de Hué se perd en quelque sorte au milieu de lagunes et de terrains marécageux et ne communique avec la mer que par une embouchure très étroite. Cette embouchure, qui est appelée la passe de Thuanan, était défendue par les ouvrages fortifiés dont le corps expéditionnaire a pris possession, deux navires, la *Vipère* et le *Lynx*, ayant pu pénétrer dans la passe. Mais il leur fut très difficile de remonter le cours de la rivière, qui est fermée par deux barrages et protégée par une série de retranchements armés de pièces d'artillerie, et sans doute il eut fallu faire suivre aux troupes de débarquement la voie de terre, s'il y avait eu lieu de diriger des opérations contre la capitale de l'Annam. Mais cette éventualité n'est plus à craindre aujourd'hui. Les Annamites ayant perdu 700 hommes environ dans les derniers combats et eu de nombreux blessés, ont demandé un armistice qui leur a été accordé par l'amiral Courbet, et le commissaire civil qui accompagne l'expédition, M. Harmand, s'étant rendu à Hué afin d'engager immédiatement des négociations, le nouvel empereur a accédé à toutes les demandes de la France. C'est du moins ce que nous annonce une dépêche. Mais le fait n'a pas encore été confirmé officiellement.

La ville de Hué, capitale de l'Annam, se trouve placée dans la province du même nom. Elle est peu connue, le nombre des européens qui y ont pénétré étant très restreint. Quelques français, et notamment M. Dutreuil de Rhins et M. Brossard de Corbigny, attaché à la mission envoyée à l'empereur Tu-Duc, pour la ratification du traité de 1874, ont cependant pu se procurer sur cette ville des renseignements assez précis et nous les faire connaître. Elle se trouve à une douzaine de kilomètres dans l'intérieur des terres, sur la rivière de Hué. Elle est assez ancienne, puisque son nom est cité pour la première fois dans l'histoire en 1350. A partir de 1570 elle devient la résidence des *Kiena* (seigneurs) de la famille Nougène. Prise en 1774 par les rebelles Tay-Cheune, elle fut reprise en 1801 par Gia-Long, qui la fit entourer, par le colonel français Olivier, de fortifications à la Vauban. Dans notre première gravure, on voit à droite, au der-

nier plan, le bastion central et une partie de sa première enceinte.

Derrière cette première enceinte s'en trouve une autre, entourée de fossés comme la précédente, et qui abrite les palais impériaux, le trésor, les bâtiments publics. Cette seconde ligne a été construite par le roi Minh Mang (1820-1841). Huit grandes portes donnent accès dans cette enceinte appelée : enceinte royale. L'espace compris entre les deux lignes de fortifications est destiné aux manœuvres des troupes. Hué n'est donc qu'une citadelle où se trouve concentré le pouvoir royal. Sur la force de cette citadelle, les avis sont partagés. M. Dutreuil de Rhins en parle avec une certaine ironie. D'autres, au contraire, en vantent les arsenaux et les moyens de défense et d'attaque. Il paraît probable, cependant qu'ils ne sont pas comparables aux puissants moyens dont disposent les armées occidentales.

A Hué, la ville marchande est distincte de la ville officielle ou enceinte fortifiée. Elle s'étend, en aval de celle-ci, de l'autre côté de l'un des fossés de défense et n'est reliée à la citadelle que par des ponts de bois faciles à couper. Deux ou trois longues rues, dont notre second dessin représente la plus importante, forment à peu près toute cette ville. Les maisons sont construites en pierre et couvertes en tuiles. Le jour entre seulement par la façade entièrement ouverte, et garnie de tables en gradins où chacun vient s'accroupir et traiter des objets exposés dans cette espèce de vestibule. Des nattes en bambou s'avancent au bord du toit en forme de toantes et rendent encore l'intérieur plus obscur. Chaque corps de métier, comme cela existait autrefois en Europe, et existe encore en Turquie, est cantonné à part. Là, ce sont les femmes qui tissent la soie; ici, les tourneurs, les menuisiers qui font surtout des bahuts et des cerceaux; plus loin, les forgerons qui remplacent la forge par une pompe aspirante et foulante. Enfin, une rue est bordée de boutiques tenues par des Chinois. Ce sont eux qui ont occupé tout le gros commerce. Leurs boutiques ressemblent à des bazars. On y trouve des étoffes chinoises et anglaises de soie et de coton, des porcelaines, des poteries, des meubles, du thé, des drogues, etc. Mais Hué n'a pas d'industrie propre, en dehors de quelques fabrications d'ornements grossières et d'incrustations assez délicates accomplies par le monopole royal.

Notre gravure : La cour martiale d'Hanoï, nous ramène au Tonkin, c'est-à-dire dans l'Annam septentrional. Cette cour a été installée pour juger les incendiaires et les pillards qui foisonnent à Hanoï et aux environs. Sous la véranda en paillettes se tiennent les juges, ayant à leur droite l'interprète chargé d'interroger les coupables. La peine prononcée consiste généralement en un nombre plus ou moins grand de coups de *cadouille*, ou de rotin. L'Annamite n'est, paraît-il, guère sensible qu'à ce châtiement. Et cette peine est appliquée à tout le monde indistinctement. Depuis le roi, qui donne la cadouille sans la recevoir, dit M. Brossard de Corbigny, jusqu'au chien du dernier paysan qui, lui, la reçoit sans la donner, tout le monde, dans ce bon royaume d'Annam, entend plus ou moins siffler le rotin à ses oreilles, pour son compte ou pour le compte d'autrui.

LE CHOLÉRA EN ÉGYPTE

LA COUR D'UNE MAISON AU CAIRE

La scène qui fait l'objet de notre gravure remonte à quelques semaines et n'a malheureusement pas été isolée. C'était au moment où le choléra exerçait au Caire ses plus grandes rigueurs. Des cholériques gisent çà et là dans la cour d'une maison, haës, exténués, mourants. Qui les a déposés et abandonnés en cet endroit? Les habitants mêmes de la maison. Et c'est en vain qu'ils crient et qu'ils implorant. Nul ne leur répondra, nul ne leur viendra en aide. La peur du choléra a étouffé la pitié dans tous les cœurs; la population affolée se défend désespérément contre le fléau, poussant l'amour de soi jusqu'à la féroce. Heureusement le choléra ne sévit plus que faiblement au Caire, et tout porte à croire que la capitale de l'Égypte en sera bientôt définitivement délivrée, et ne verra plus de longtemps, espérons-le, se renouveler dans ses murs des scènes si douloureuses.

GUYANE FRANÇAISE. — EXPLOITATION DE L'OR

On sait qu'on a découvert à la Guyanne française, depuis une quinzaine d'années, de vastes gisements d'or.

On s'est borné jusqu'ici au lavage des sables aurifères, mais on commence à se préoccuper d'arriver à exploiter les filons de quartz dont les affleurements, en se désagrégant, ont précisément formé les couches de sable et d'or qui s'étendent dans les vallées et qu'on travaille aujourd'hui.

Ces filons sont nombreux; quelques uns paraissent devoir être fort riches, et leur exploitation, comme cela a déjà eu lieu en Californie, en Australie et surtout au Venezuela, dont la constitution géologique est identique à celle de la Guyane française, donnerait probablement à l'industrie aurifère, la durée, la certitude, la base solide, qu'elle trouve rarement dans le lavage des alluvions.

L'attaque d'un filon et le broyage quotidien d'une quantité notable de quartz, exige de grands frais d'installation dans une région éloignée de la côte et dépourvue de moyens de communications et de transports. Aussi ne doit-on s'y lancer qu'avec une extrême prudence et seulement lorsque des travaux de recherches, suffisamment étendus, et des essais vraiment industriels, permettent d'opérer à coup sûr, à supposer, bien entendu, que le gouvernement accorde aux concessions temporaires de mines d'or à la Guyane des garanties de possession analogues à celles que la loi de 1810 confère aux concessionnaires de mines en France.

Ces travaux de recherches, ces essais, représentent déjà par eux-mêmes une dépense fort lourde.

La Société des gisements d'or de Saint-Elie s'est décidée à prendre cette initiative. Par ses soins, une petite machine d'essais a été achetée aux États-Unis et expédiée en Guyane. M. Paul Lévy a reçu la mission spéciale d'aller installer ce matériel sur place et de commencer les travaux d'attaque de l'un des filons dont l'existence était connue.

M. Chesse, gouverneur de la colonie, comprenant qu'il y avait là le point de départ d'une ère de prospérité pour le pays, a voulu que l'inauguration de cette petite usine d'essais et des premiers travaux d'exploration régulière d'un filon, se fasse avec une certaine solennité. Une commission officielle, sous la présidence de M. le capitaine Bridoux, son premier aide de camp, s'est rendue sur les lieux. Le conseil général avait aussi délégué un de ses membres, M. Galliot, mineur d'or émérite.

Notre gravure principale représente la commission sortant de la galerie de mine qui vient d'être inaugurée, laquelle recoupe le filon à 55 mètres de profondeur. Sur les crêtes de la tranchée d'accès sont groupés les ouvriers de la Société. Nos autres dessins représentent quelques détails caractéristiques de l'extraction de l'or, si intéressante et si peu connue.

Pour exploiter un gisement aurifère, il faut d'abord fonder patiemment et à grands frais un établissement complet, c'est-à-dire les logements nécessaires pour un nombreux personnel, déboiser, créer des cultures, etc., etc. On s'y rend à l'aide de canots qui remontent les fleuves; le reste des transports s'effectue à pied, en portant tout sur la tête, pendant de longs parcours de 40 à 50 kilomètres. Seule, la Société des gisements d'or de Saint-Elie a créé une route où circulent des mulets.

Les terres aurifères sont jetées dans un canal en bois où circule de l'eau qui les débourent, pendant que du mercure ingénieusement réparti, retient les paillettes d'or qui tendent toujours à gagner le fond.

Quant aux pierres de quartz contenant de l'or, on les réduit par le broyage en poudre impalpable, qui, triturée avec du mercure, abandonnée à celui-ci l'or qui y est mêlé. L'amalgame d'or et de mercure est ensuite distillé et l'or qui reste est fondu en lingots.

AUG. MARC, directeur-gérant.

Encres typographiques de Ch. Lorilleux.

Papiers de Firmin-Didot et C^{ie}.